

ECHOS du COTA

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

DE LA DIVERGENCE AU CONFLIT...



#112

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles 1 N°112 • trimestriel • Septembre 2006 / 3€

éditorial

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE SVEN TORFINN/PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]

ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]

PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

*POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER
DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTER-
NATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE
(FRAIS À VOTRE CHARGE)*

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Conflits en développement

La prévention, la gestion ou la résolution de conflits sont des domaines d'activité importants de la coopération. Ici, il s'agit de rétablir la paix pour permettre le développement, là, de mettre en oeuvre des actions pour éviter la guerre... N'allons pas nous figurer pour autant que le conflit et le développement sont incompatibles, voire immanquablement l'un chasse l'autre.

La pratique de la coopération démontre tous les jours qu'une main peut offrir de prévenir des conflits, tandis que l'autre, lorsqu'elle ne vend pas des armes, néglige l'application des clauses "démocratiques" des accords de coopération...

Même si on considère les choses de façon moins cynique, il semble que les deux notions soient étroitement liées ; et dans un équilibre de surcroît ténu. Il ne suffit pas de "colporter" un projet pour dénouer les noeuds de discorde. De grands chantiers tels que la gestion des ressources naturelles ou la décentralisation nourrissent des tensions nouvelles ou ravivent des braises anciennes. Ils supposent de grands efforts de concertation et de persuasion. Bien qu'on ait trop tendance à le nier, les partenariats eux-mêmes, fondements de la coopération Nord/Sud contiennent des germes de dissension, ne serait-ce que parce qu'en dépit d'efforts avérés, les règles de financement étant ce qu'elles sont, ils demeurent inéquitables.

Tout projet de société, comme toutes les utopies, est le fruit de la confrontation d'idées, suscite des réactions antagonistes et accouche de perceptions et d'intérêts concurrents. Chaque intervention de développement modifie des rapports de force, affecte différemment les intérêts des uns et des autres et, donc, peut générer des conflits. Les grands chantiers du développement contribuent autant à réduire les conflits qu'à en créer de nouveaux. S'ils ne sont pas maîtrisés, certains sont préjudiciables ; d'autres, à condition d'être convenablement gérés, sont profitables parce qu'ils permettent des progrès et entretiennent des dynamiques d'échange saines. Par essence, les conflits sont "normaux". La question fondamentale est : comment éviter qu'ils ne dégénèrent? Encore faut-il admettre qu'ils existent en dehors de leurs manifestations les plus violentes...

→ sommaire

- 3 CONFLITS ET DÉVELOPPEMENT : DES RELATIONS À REPENSER**
(P. SEBAHARA)
- 8 DES CONFLITS AUTOUR DU PARTAGE DES RESSOURCES...**
(J.-E. BEURET)
- 13 LES CONFLITS LIÉS À LA DÉCENTRALISATION ET À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI...** (A. M. DIAWARA)
- 17 COMMUNICATION NON VIOLENTE COMME OUTIL DE PRÉVENTION ET DE GESTION POSITIVE DES CONFLITS** (M. GOÏTA)
- 21 CHRONIQUE DE LIVRES**
- 26 FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS**
- 29 ON NOUS INFORME**
- 30 OFFRES D'EMPLOI**
- 31 APPEL À CONTRIBUTIONS**
- 32 PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET**

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.



Le **COTA** est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le **COTA** est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.

→ CONFLITS ET DÉVELOPPEMENT : DES RELATIONS À REPENSER

Pamphile Sebahara*



(Burkina Faso) PHOTO : COTA

Le principal défi de la prévention des conflits et de la promotion du développement réside dans la construction d'institutions publiques capables de garantir l'intérêt général et d'assurer la régulation des actions et des rapports de forces entre la pluralité d'acteurs en présence au niveau local et national.

La prévention, la gestion ou la résolution des conflits sont des domaines d'activité qui ont pris une importance grandissante dans la coopération au développement depuis le début des années 1990. La multiplication des conflits violents aux conséquences multiples (pertes de vies humaines, destruction des infrastructures et de l'environnement, déplacement des populations) notamment en Afrique, explique cette tendance. Si cette évolution continue, on pourrait assister, à court terme, à un changement significatif de priorités de la coopération où l'accent serait mis sur les actions dites de prévention des conflits et de construction de la paix au détriment de programme de développement classiques.

Il serait risqué de dissocier les deux approches. Les conflits font partie intégrante de tout processus de changement, c'est-à-dire du développement vu comme l'amélioration des conditions de vie des gens.

LA NOTION DE "CONFLIT". UN ÉCLAIRAGE CONCEPTUEL

Si le langage courant utilise le mot "conflit" pour désigner entre autres, une discorde, un tiraillement, une opposition, son

usage dans la coopération internationale renvoie généralement à un conflit armé, une guerre ou une crise à gérer et interrompre. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'aspect négatif du conflit dans la mesure où les conséquences destructrices sont nombreuses. Il est important dans les actions de développement, de ne pas perdre de vue le fait qu'il existe, presque quotidiennement, de nombreux conflits non-violents mais qui peuvent éclater s'ils ne sont pas bien régulés au niveau de différentes structures de la société. Ce sont ces conflits moins violents, latents ou qui couvent que nous allons traiter dans notre propos.

La prévention des conflits peut se définir comme des actions de nature non-coercitive (utilisant des moyens pacifiques), entreprises à un moment donné en vue d'empêcher qu'une situation conflictuelle ne dégénère, que le degré de violence induit par cette situation soit encore latent ou déjà ouvert. Cette approche de mener des actions en amont afin d'agir sur les causes profondes des conflits permet d'éviter l'éclatement de la violence ou de la contenir.

Cet article laisse de côté la question des conflits armés dont l'analyse est faite par de nombreuses publications depuis quelques années. En effet, la plupart des intervenants dans la recherche ou les projets de développement privilégient ces aspects qui sont à juste titre les plus urgents eu égard aux multiples conséquences qu'ils occasionnent. Nous limitons notre réflexion aux conflits ordinaires, c'est-à-dire qui se produisent dans le quotidien des relations de coopération, de complémentarité ou de concurrence des acteurs de développement.

* Sociologue, chargé de recherche au Groupe de Recherche et d'information sur la Paix et la sécurité (GRIP : www.grip.be), Bruxelles.

LES MALENTENDUS DU DÉVELOPPEMENT

Le concept de développement fait référence, dans ce texte, aux actions, projet ou programme entrepris dans le but d'améliorer les conditions de vie des gens.

Même si l'on a souvent l'impression que tous les acteurs partagent la même conception ou définition du développement, des observations et des échanges avec les acteurs sur le terrain témoignent à quel point les actions dites de développement se construisent sur base de malentendus. Le terme de développement est souvent utilisé de manière polysémique. En effet, il peut désigner soit le processus d'amélioration des conditions de vie des habitants d'un territoire, soit le résultat de ce processus, ou encore les deux à la fois.

C'est le constat que nous avons fait dans une étude menée dans une commune du Burkina Faso en 2000¹. Elle met en évidence la coexistence de deux acceptions du développement avec une ligne de démarcation entre les élites dirigeantes et leurs partenaires extérieurs d'une part, et les populations bénéficiaires des projets d'autre part. Or, ces divergences peuvent être source de conflits.

La première conception, tenue en particulier par les responsables communaux et certains bailleurs de fonds, voit le développement en termes de mise en place des infrastructures communales et d'aménagement des lieux publics. Pour ce faire, ils mettent l'accent, dans leurs actions, sur la construction d'infrastructures telles qu'un bureau de la mairie, d'une maison des jeunes et de la culture, des écoles, l'aménagement des voies routières et d'un marché, le lotissement, etc.

Autrement dit, plus il y a d'infrastructures, plus leurs promoteurs sont satisfaits des avancées sur le chemin du développement. C'est une vision plutôt quantitative et matérielle du développement. La seconde conception se lit surtout dans les discours des paysans et de jeunes chômeurs pour qui le développement serait un processus qui conduirait à l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants de la commune. C'est une vision plutôt qualitative du développement, dans la mesure où ces personnes pensent que tant que les infrastructures mises en place n'ont pas d'impact sur leur niveau de vie, on ne peut pas parler de développement. Pour eux, les critères pertinents pour évaluer s'il y a développement ou pas seraient par exemple la diminution du chômage ou les capacités des familles à se nourrir et à satisfaire les besoins des enfants en âge de scolarité².

Dans la pratique, les deux conceptions sont compatibles dans la mesure où elles constituent les deux faces d'un même processus. Cette opposition qui a fini par s'instaurer entre les acteurs, est liée au fait que les promoteurs des programmes de développement et les représentants de l'État ont mis depuis longtemps l'accent sur les aspects techniques du développement sans se soucier beaucoup de leur impact réel, à tel point que les bénéficiaires, en particulier les couches les plus vulnérables de la population, semblent résignés et n'attendent rien qui puisse améliorer leurs conditions de vie. Cet exemple de malentendu s'adresse à tous les acteurs.

¹ L'étude a été menée pendant six mois (octobre 1999 - mars 2000) dans la commune de Ziniaré, pour analyser les dynamiques sociopolitiques et institutionnelles de la décentralisation après les premières élections municipales de 1995. Elle était appuyée par le Centre européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM) et l'Université Catholique de Louvain (UCL).

² Pamphile Sebahara, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local. Expériences d'une commune du Burkina Faso. (Document de réflexion ECDPM 21). Maastricht: ECDPM, 2000. http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Content/FileStruc.nsf/index.htm?ReadForm&ECEF269372862D53C1256C8B0035DF71

Pour dépasser cette contradiction apparente, il faudrait arriver à faire en sorte que les projets et programmes de développement mis en œuvre sur le terrain aient des effets concrets sur les conditions de vie des gens au-delà des infrastructures qui sont construites. Cela pose la question de la participation des bénéficiaires dans le choix des priorités du développement de leur localité et celle de leurs capacités à s'approprier la gestion des affaires collectives et publiques.

Ce détour vise à montrer l'importance de prendre des précautions pour éviter de créer autour des problématiques des conflits ou de paix de nouveaux paradigmes qui ne contribueraient pas à la consolidation de la société et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

VERS UN PARADIGME DE PRÉVENTION DES CONFLITS ?

L'examen des politiques et des pratiques dans le domaine de la coopération internationale met en évidence une importance grandissante prise par le concept de prévention des conflits depuis le début des années 90. Les Nations-Unies furent les premières à formaliser le concept à partir de juin 1992, dans un rapport du Secrétaire général Boutros Boutros Ghali intitulé "Agenda pour la Paix" qui définit la diplomatie préventive comme un des quatre éléments de la stratégie de l'après-guerre froide, à côté du rétablissement de la paix, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix post-conflit.³

En effet, après la chute du mur de Berlin, tous les espoirs étaient permis, dont celui d'atteindre les objectifs de la Charte des Nations-Unies, notamment le maintien de la paix et de la sécurité internationales et assurer la justice et le respect des droits de l'homme. En 2001, dans un autre rapport adressé à l'Assemblée générale et intitulé "Prévention des conflits armés", le Secrétaire général Kofi Annan affirme s'être engagé à faire passer l'ONU d'une culture de réaction à une culture de prévention, et souligne que l'un des objectifs principaux de l'action (préventive) devrait être de s'attaquer aux causes socioéconomiques, culturelles, environnementales, institutionnelles et autres causes structurelles profondes des conflits⁴. Ainsi, à la veille du 21^{ème} siècle, la prévention des conflits est devenue un axe essentiel, du moins dans les discours, de la politique de sécurité internationale pilotée par le Conseil de sécurité et l'assemblée générale de l'ONU.

Cette évolution se répercute également au niveau des organisations régionales et continentales. L'Union européenne qui, dans ses relations avec les Etats ACP, avait mis l'accent sur les aspects relatifs aux Droits de l'Humain, aux principes démocratiques et à l'Etat de droit au début des années 90 pour accompagner la démocratisation dans la plupart des pays africains⁵, évolue vers une prise en compte de la prévention des conflits et sa formalisation dans les documents officiels commence en 2000⁶. Aujourd'hui tous les instruments et les

³ ONU, Agenda pour la paix, Rapport du Secrétaire général, A/47/277-S/24111, 17 juin 1992.

⁴ ONU, Prévention des conflits armés, Rapport du Secrétaire général, A/55/985-S/2001/574, 7 juin 2001.

⁵ Pamphile Sebahara, La coopération politique entre l'UE et les États ACP : bilan des politiques et des pratiques sous les 4 conventions de Lomé (1975-1998). (Document de réflexion ECDPM 7). Maastricht: ECDPM, 1999. http://www.ecdpm.org/pubs/dp7_fr.htm

⁶ Voir Félix Nkundabagenzi, Caroline Pailhe et Valérie Peclow, L'Union européenne et la prévention des conflits : Concepts et instruments d'un nouvel acteur, Les Rapports du GRIP n°2/2002, GRIP, Bruxelles, 2002 : <http://www.grip.org/pub/rapports/rg02->; Félix Nkundabagenzi et Federico Santopinto, Le Développement, une arme de paix. L'Union européenne et la prévention des conflits. Ed. Complexe et GRIP, Bruxelles, 2003, 150p.

politiques de coopération de l'UE sont censés contribuer à la prévention des conflits dans les pays partenaires.

De son côté, l'Union africaine s'est dotée d'un Conseil de Paix et de Sécurité (2002) et d'un mécanisme d'alerte précoce afin de pouvoir agir efficacement et préventivement sur les questions de paix et de la sécurité au niveau continental. Les organisations régionales africaines se sont engagées au cours de ces dernières années, à se doter de moyens de prévenir les conflits dans leurs zones d'influence. Les coopérations bilatérales ne sont pas en reste sur cette problématique. Le ministère belge des Affaires étrangères gère une ligne budgétaire "Prévention des conflits" distincte des lignes budgétaires de coopération au développement gérées par la DGCD (Direction générale de la coopération au développement).

Cette évolution, brièvement décrite, a été renforcée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001 qui ont mis en évidence les enjeux de la paix et de la sécurité internationale ainsi que l'interdépendance entre les pays pauvres et les pays riches. Elle a eu en tout cas une double conséquence : d'une part, une tendance à privilégier les questions de paix et de sécurité dans le domaine de la coopération internationale au détriment de politiques de développement bien pensées et donc susceptibles d'éradiquer les causes profondes des conflits ; d'autre part, on considère de plus en plus toute revendication ou protestation comme une menace pour la sécurité. Autrement dit, toute protestation est considérée comme un risque de conflit violent à prévenir par tous les moyens (ce qui pourrait avoir un impact sur le débat démocratique en matière de gestion des affaires collectives).

POUR UNE APPROCHE POSITIVE DES CONFLITS SOCIAUX

Il ressort de ce qui précède qu'il est important de distinguer les conflits armés et meurtriers des conflits sociaux ordinaires. Une grève de syndicalistes pour exiger l'augmentation des salaires de leurs affiliés ou une manifestation des consommateurs contre la hausse des prix des produits de consommation

de base ne peuvent pas être considérées au même titre qu'une rébellion lancée contre un pouvoir public, même autoritaire. Ce sont deux problématiques différentes et elles doivent être traitées distinctement.

Dans le même ordre d'idées, le domaine du développement n'est pas exempt de conflits, de litiges et de dissensions entre partenaires dans un projet ou un programme. Même si on a tendance à le nier, les partenariats eux-mêmes, fondements de la coopération Nord/Sud, contiennent des germes de dissensions, parce qu'en dépit d'efforts avérés, les règles de financement étant ce qu'elles sont, ils demeurent inéquitables. En outre, tous les acteurs, aussi bien les bénéficiaires que les donateurs, ne poursuivent pas les mêmes enjeux ou intérêts. Il n'est pas besoin de rappeler qu'une des causes des échecs des politiques de coopération au développement a été et reste dans certains cas, de considérer que les bénéficiaires constituent des groupes homogènes et ont les mêmes enjeux. Dès lors, les conflits font partie de l'environnement dans lequel les actions de développement se mettent en place.

L'expérience des pays qui ont connu la démocratisation depuis plusieurs décennies peut aider à comprendre cette idée que les conflits font partie intégrante des processus de changements de la société. Les travaux des sociologues sur les conflits sociaux en Europe depuis le XIXème montrent que ces derniers ont plutôt permis beaucoup de progrès sur le plan social et politique, notamment l'acquisition du droit de vote pour les femmes, les congés payés pour les salariés, ainsi que de nombreuses lois de protection des employés. Par conséquent, le problème en Afrique notamment, n'est pas l'existence de conflits, mais plutôt l'absence d'institution capable de les canaliser et de les réguler pour éviter l'éclatement de la violence et sa transformation en conflits armés.

En effet, les institutions publiques censées piloter le dialogue entre les acteurs de la société, sont faibles ou autoritaires alors que les composantes de la société civile et les opérateurs privés sont également faibles sur le plan institutionnel, financier et humain. Ils ne sont donc pas à même d'éduquer et de canaliser l'action de leurs membres pour favoriser un change-



(Burkina Faso) PHOTO : COTA

ment en douceur de la société. Dans ce contexte, le principal défi réside dans la construction d'institutions publiques capables d'assurer la régulation de la société et dans le renforcement des organisations de contre-pouvoir pour garder un équilibre de la société.

UN EXEMPLE : DES CONFLITS DANS LES POLITIQUES DE DÉCENTRALISATION DE L'ETAT

Le domaine de la réforme de l'Etat, notamment la formulation et la mise en œuvre de la politique de décentralisation, offre beaucoup d'exemples de conflits ordinaires, d'ordre social, politique ou économique, qui ne conduisent pas à l'éclatement de la violence. Même si chaque pays qui adopte ces réformes tient normalement compte de son histoire et de ses spécificités politico-sociales, les principaux enjeux d'une telle entreprise sont souvent les mêmes partout. Sans être exhaustive, et sur base de plusieurs enquêtes menées au Burkina Faso⁷, nous citerons entre autres :

- les enjeux politiques relatifs à la mise en place des organes délibérants au niveau des collectivités locales créées ;
- les enjeux administratifs consistant à l'octroi d'une autonomie de gestion aux nouvelles structures mises en place ;
- les enjeux financiers liés à la fois à l'autorité de collecter l'impôt et les taxes des collectivités et à la gestion des ressources financières mises à la disposition des entités décentralisées ;
- et, bien sûr, les enjeux relatifs à la redéfinition des rôles entre les autorités au niveau central et local. La complexité de la réforme et l'imbrication de différents enjeux font que les luttes pour le pouvoir et les résistances au changement sont sources de nombreux conflits.

Au niveau central, les premières divergences apparaissent au moment de décider de la vision et du type de politique de décentralisation à mettre sur pied. Par exemple le choix entre une décentralisation conçue comme une politique sectorielle parmi d'autres, à l'instar des domaines de la santé, de l'éducation ou de l'agriculture, et une autre conçue comme une politique transversale, c'est-à-dire qui concerne toutes les politiques nationales dans leur ensemble. Dans les pays où il existe une opposition forte au Parlement, ces choix font l'objet de débats âpres et de divergences qui sont gérées démocratiquement. C'est à ce niveau également que la question du transfert des compétences aux collectivités locales ou aux services déconcentrés doit être tranchée.

Pour les décideurs nationaux et leurs administrations centrales, il s'agit d'enjeux importants dans la mesure où il est question de redéfinir leurs prérogatives et donc leurs pouvoirs en déléguant une partie de ceux-ci aux entités décentralisées. Au niveau local, les enjeux et les conflits sont également multiples. La cohérence et l'efficacité de la politique municipale dépendent de la capacité des nouveaux élus municipaux et de leurs administrations à réguler les conflits potentiels et à résoudre les différends de manière concertée. En effet, la redéfinition des rôles et des missions entre les multiples acteurs du développement local est source de nombreux conflits de légitimité et de partage du pouvoir. Sans être exhaustif, ceux-ci peuvent porter sur au moins cinq aspects :

- Le partage des responsabilités entre les élus et les fonctionnaires municipaux d'une part et les services déconcentrés de l'Etat d'autre part. Même si les rôles sont en principe définis par le cadre juridique de la décentralisation, dans la pratique les choses sont plus complexes, seuls le dialogue et la concertation permettent de surmonter les tensions et d'instaurer les changements en douceur.



(Burkina Faso) PHOTO : COTA

⁷ Pamphile Sebahara, Suivi et évaluation des appuis à la décentralisation et à la gouvernance locale. Le cas du Burkina Faso. (Document de réflexion ECDPM, n°55). Maastricht : ECDPM, 2004. <http://www.ecdpm.org> ; P. Sebahara, P.-J. Laurent, A. Nyamba, F. Dassetto et B. Ouedraogo, Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso. Louvain-la-Neuve /Paris, Ed. Academia & L'Harmattan, 2004, 472p.

- Les rapports entre le conseil communal et les autorités coutumières dans la gestion de certains domaines de compétences, notamment le foncier, où les secondes avaient des prérogatives incontestées avant les politiques de décentralisation. Nous avons observé dans nos

recherches que, même si la loi dit que la terre appartient à l'Etat, dans la pratique les responsables des collectivités locales instaurent le dialogue avec les chefs coutumiers pour éviter des conflits dont les conséquences seraient néfastes sur l'ensemble de la collectivité.

- La redéfinition du rôle des composantes de la société civile. Depuis le début des années 90, celle-ci a pris en charge la production des services de base à la population à cause de la diminution voire de la suppression des services publics dans le cadre des politiques d'ajustement structurel adoptées par de nombreux gouvernements en Afrique. Ainsi les ONG et les associations locales se sont investies dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'hydraulique villageoise avec l'appui des donateurs ou de leurs homologues du Nord. La mise en place des collectivités locales avec les compétences en matière de production de services de base constitue un changement capital. Ainsi selon certaines associations locales, il s'agit des acteurs qui viennent les concurrencer en matière de financement de projet et qui leur impose des procédures à accomplir avant la mise en œuvre des actions sur le territoire de leur ressort.
- Le contrôle du conseil communal sur l'exécutif, c'est-à-dire le maire et ses adjoints qui sont chargés d'assurer la gestion quotidienne des affaires de la collectivité. Si l'on se réfère à nouveau au Burkina Faso, on sait que dans certaines communes, des dissensions entre le maire et ses conseillers ont conduit parfois le premier à la démission au cours de la législature passée (2000-2006).
- Les rapports entre les autorités locales et les bailleurs de fonds. La gestion des ressources financières mises à la disposition des collectivités locales par les donateurs pour financer les infrastructures sanitaires, scolaires, hydrauliques ou pour l'appui institutionnel peut également constituer une source de tensions.

Ces quelques exemples sont autant de sources de conflits potentiels qui sont gérés au quotidien par les différents acteurs impliqués directement ou indirectement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de décentralisation.

CONCLUSION

Les réflexions développées ci-dessus permettent de dégager quatre enseignements principaux :

- Premièrement, le conflit fait partie intégrante des processus sociaux, politiques et économiques de toute société. Si les conflits armés et violents sont à prévenir et à éviter, les autres types de conflits ou de revendications ne sont pas en soi négatifs. On pourrait même dire que la confrontation d'idées et de points de vue entre les acteurs est source d'enrichissement et d'efficacité à condition bien sûr que les acteurs considèrent que la concertation et le dialogue sont source d'apprentissage mutuel. De ce point de vue, les conflits seraient vus comme porteurs de changements et non de violence.
- Deuxièmement, le principal défi du développement, notamment en Afrique, réside dans la mise en place d'institutions publiques et privées (société civile et opérateurs économiques) capables d'assurer l'équilibre de la société dans leurs interactions tout en remplissant chacune ses propres missions. Le rôle de l'Etat est central dans la mesure où il s'agit de garantir l'intérêt général et d'assurer la sécurité pour l'ensemble de ses citoyens.

- Troisièmement, l'intérêt croissant porté par les agences internationales et régionales (ONU, UE, Union africaine) sur les questions de prévention des conflits et de mise en place de mécanismes d'alerte précoce devrait prendre en compte les deux leçons précédentes. La recherche des causes sociales, politiques, environnementales ou économiques des conflits, devrait s'accompagner par un travail conséquent d'appui et d'évaluation du fonctionnement des institutions pour s'assurer de leur capacités à réguler les synergies et les concurrences et à faire accepter les règles et normes de la vie collective. Même en situation de conflit armé, le défi de la reconstruction réside dans la mise en place d'institutions fonctionnelles pour prendre en charge les multiples besoins de la société.
- Quatrièmement enfin, la question interpelle aussi les partenaires techniques et financiers de l'Afrique. L'appui au développement institutionnel et au renforcement des capacités des organisations existantes est un secteur stratégique pour la prévention des conflits et le développement durable. Dans les pays qui ont adopté des politiques de décentralisation, les donateurs sont appelés à participer à la redéfinition des rôles entre les acteurs aux niveaux national et local. Les ONG du Nord sont également concernées et leur rôle devrait évoluer en termes d'accompagnement qu'elles accordent à leurs homologues du Sud. En effet, celles-ci doivent s'adapter à l'arrivée des autorités publiques légitimées par le suffrage électoral avec pour mission de coordonner les politiques publiques mais aussi les actions de l'ensemble des acteurs en matière de développement local ou communal. Les ONG du Nord pourraient ainsi, là où ce n'est pas encore fait, appuyer leurs homologues du Sud à développer des partenariats avec les autorités des collectivités locales de leur ressort à travers la mise en place des cadres de concertation où tous les acteurs seraient représentés. Cette démarche contribuerait sans aucun doute à prévenir les tensions et à favoriser le développement de la localité et donc de ses habitants. C'est aussi un défi à relever. ■■

→ DES CONFLITS AUTOUR DU PARTAGE DES RESSOURCES : GÉRER DES CONFLITS, C'EST BIEN, APPUYER LA CONSTRUCTION D'UNE VISION ET D'UN AVENIR COMMUN, C'EST MIEUX !

Jean-Eudes Beuret*



(Inde. Agent de la direction des forêts et paysannes) PHOTO : J-E. Beuret

Les ressources naturelles sont l'objet de multiples conflits et des projets de développement se positionnent désormais comme facilitateurs pour aider les parties à surmonter leurs divergences. Mais il ne s'agit ni de médiations, ni d'interventions ponctuelles de résolution de conflits : il s'agit de favoriser des rapprochements entre les acteurs puis de les accompagner dans la définition de ce qui leur semble juste et dans la construction collective de règles et d'actions. L'agent de développement devient un traducteur, fonction dont nous précisons les contours, et conduit un véritable processus de concertation : ceci suppose du temps, des compétences, une démarche spécifiques.

LE PARTAGE DES RESSOURCES, SOURCE DE CONFLITS ET DE BLOCAGES : DES ENJEUX FONDAMENTAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Autour de l'eau, la terre, la forêt..

Le partage des ressources est incontestablement une source de conflits et de blocages. Il concentre des enjeux fondamentaux pour le développement durable et notre futur commun. Par exemple, l'eau. Si elle est source de vie, elle est aussi la

source de nombreux conflits. En Equateur, dans les systèmes irrigués, l'accès à l'eau permet aux paysans d'augmenter la production mais surtout de la sécuriser ce qui n'est pas le moindre des enjeux. Le mode de partage de l'eau est une source inépuisable de conflits et dans la seule province du Chimborazo, l'agence publique de l'eau a recensé plus de 15000 controverses pour 234 systèmes irrigués. Et lorsque des paysans qui s'opposent à l'ouverture d'un canal affirment que "ce n'est pas l'eau qui coulera ici, mais le sang", l'importance des enjeux et la violence qui sous-tend le conflit sont évidentes.

Les causes de conflit sont multiples : c'est un tour d'eau devenu obsolète du fait d'une croissance du nombre des usagers, que certains veulent modifier alors que d'autres s'y opposent ; c'est une "nouvelle eau" apportée par la construction d'un canal, dont le partage pose problème... Ce sont parfois des projets de développement qui créent le conflit en construisant par exemple un ouvrage d'irrigation qui prélève de l'eau au bénéfice des uns sans tenir compte des autres.

Les projets de développement se sont longtemps contentés d'aménager ou de réhabiliter des systèmes irrigués, ceci d'autant plus que l'irrigation restait le domaine réservé des ingénieurs. Mais la multiplication des conflits a changé les choses. A Urcuqui, CICDA¹ a accompagné durant plusieurs années la renégociation d'un tour d'eau qui ne permettait plus d'engager certaines cultures tant la fréquence d'irrigation était devenue faible : l'amélioration de la productivité passe alors par un travail de médiation et de conduite d'un dialogue plus que par un travail classique d'agronome. A Cayambe, l'IEDECA² a appuyé 36 communautés paysannes confrontées à la nécessité de partager de l'eau acquise via des luttes sociales. A Imantag, une ONG a créé un conflit en construisant un nouveau canal d'irrigation, mais elle est parvenue à appuyer la construction d'un accord. Le coopérant deviendrait-il médiateur ? Pas vraiment si l'on considère qu'une intervention de médiation est généralement ponctuelle et est le fait d'un intervenant extérieur, neutre, qui reste en dehors du jeu d'acteurs : or, toutes ces ONG s'impliquent auprès des paysans dans la durée, créent des liens avec les uns comme avec les autres. Mais comme un médiateur, elles tentent de faciliter la construction d'un accord.

Il en va de même pour la terre, la forêt, autant de ressources à partager. On s'oppose soit sur un mode de partage et la façon d'appliquer une clé de répartition, soit sur cette clé elle-même et le choix de la règle qui déterminera le mode de partage. Au Mali, co-existent deux régimes de droits fonciers : un droit positif selon lequel la terre appartient à l'Etat, un droit coutumier qui est le fait des conseils de village et reconnaît des droits selon la logique du premier occupant, celui qui a fondé le village et noué une alliance avec la terre et ses génies.

* Agro-économiste, enseignant chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes au laboratoire de développement rural, spécialiste de la conduite de processus de concertation.

¹ Centre International de Coopération pour le Développement Agricole, devenu " Agronomes et Vétérinaires sans Frontières ".

² ONG équatorienne.

Il détient des droits fonciers, non écrits, non marchands, qu'il transmet à ses descendants. Il n'est pas propriétaire de la terre mais en est le gestionnaire : les autorités coutumières sont le lieu d'une gestion permanente de l'accès à la terre et aux ressources et sont des lieux de prévention et de résolution des litiges. Les conflits sont réglés par des processus de médiation-arbitrage : on écoute les parties, on tente par tous les moyens de les aider à trouver un accord, mais en cas d'échec, le médiateur devient arbitre. Le droit coutumier et le droit positif cohabitent mal. D'un côté la tradition, la communauté, des "privilèges" certes critiquables mais une certaine façon de vivre ensemble, de l'autre la loi, l'Etat-nation, mais aussi l'opportunisme et la violence du marché. Dans le monde rural, c'est le droit coutumier qui domine, mais lorsqu'il se trouve dépassé ou contourné, le recours à la justice est synonyme, aux yeux des protagonistes, de rupture de relations de cohabitation, de complémentarité, d'entraide et de l'impossibilité d'une réconciliation ultérieure. Les conflits sont violents et nombreux.

Là encore, les projets de développement peuvent-ils passer à côté d'une dimension fondamentale de la vie de leurs partenaires et des activités productives qu'ils entendent optimiser ? Les producteurs ne peuvent réaliser d'investissements fonciers tels que la fumure de fond d'une parcelle, la plantation d'arbres fruitiers ou la mise en œuvre d'actions anti-érosives s'ils ne disposent pas de droits d'usage d'une durée suffisante et de la possibilité de transmettre les investissements réalisés. Il s'agit d'appuyer la construction de règles à la fois justes et capables de garantir une certaine sécurité foncière. Mais ce qui est considéré comme juste par les uns ne l'est pas pour les autres : il s'agit d'accompagner les protagonistes dans la construction de ce qui est juste à leurs yeux, sans idée préconçue. On se rapproche là encore de la médiation, mais ce sont des processus qui prennent beaucoup de temps, lors desquels il s'agit de rapprocher les acteurs, qu'ils se construisent un langage commun, qu'ils reconnaissent la légitimité de l'autre, sa vision, avant de se construire une vision commune de l'avenir. Il ne s'agit ni de jours, ni de mois, mais d'un travail de longue haleine, d'une construction commune.

Différentes échelles et situations d'action

Certains vont agir à l'échelle nationale pour favoriser la recherche de compromis entre le droit positif et le droit coutumier, puis leur inscription dans la loi et/ou dans une pratique de la justice et du gouvernement : une coopérante³ a ainsi animé durant plusieurs années un processus de concertation sur le foncier rural, à l'échelle nationale et dans chaque région, au sein du ministère du Développement rural. Il s'agissait de "réfléchir et proposer des orientations politiques pour créer les conditions d'une gestion durable des ressources foncières et d'un apaisement des relations foncières". D'autres agissent à l'échelle locale pour aider les acteurs locaux à se mettre d'accord sur des règles de gestion des ressources de leur terroir : ces règles sont consignées dans une "convention locale" qui n'a pas valeur de loi mais que l'Etat reconnaît en apportant sa signature. Des ONG nationales ou internationales comme des projets de coopération bilatérale se sont lancés dans ce type d'opération, à des échelles très diverses, parfois pour répondre aux demandes de leurs partenaires ou accompagner des initiatives engagées par ces derniers. On considère alors le foncier mais aussi l'ensemble des ressources locales. A Madagascar, des processus assez similaires existent dans le

cadre de la loi GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) qui transfère la gestion des ressources forestières aux communautés locales : il faut aider ces dernières à se doter de règles, en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Il s'agit parfois d'agir pour résoudre des conflits particuliers : à Yatha, au Guatemala, sept propriétaires fonciers sont en conflit avec des centaines de familles qui se sont installées depuis plus de quinze ans sur des terres qu'ils n'exploitent pas. Les propriétaires veulent l'expulsion de ces familles et ces dernières veulent une sécurité foncière. Les propriétaires sont eux-mêmes en litiges avec l'Etat quant à la propriété de terres situées en lisière de la réserve de Biosphère Maya. Une grande confusion règne quant aux droits fonciers, quant au nombre d'occupants, mais aucune analyse de la situation n'est possible sans l'assentiment des uns et des autres. La Commission Nationale des Aires Protégées a réussi à engager les deux parties dans un processus de concertation, mais la route sera longue pour parvenir à un accord.

Des enjeux collatéraux

Les choses sont d'autant plus compliquées que dans tous ces cas, à des enjeux directs viennent s'ajouter des enjeux collatéraux, de l'ordre de la notabilité, du pouvoir, du capital social : l'accès à l'eau, c'est l'accès à plus de revenus et de sécurité, l'accès à la gestion de l'eau, c'est l'accès à un pouvoir et une porte d'entrée vers une certaine position politique. L'enjeu est parfois l'existence même d'un groupe social : à Urcuqui, en Equateur, les familles qui descendent des "caciques" qui ont engagé la construction d'un canal défendent des droits acquis il y a plus de 500 ans, moins pour le volume d'eau que cela représente mais parce que ces droits sont tout ce qui reste à ce groupe pour exister en tant que groupe social particulier. Au Mali, si le droit positif venait à s'imposer, les familles fondatrices des villages perdraient des ressources mais aussi des prérogatives, une position sociale héritée du passé. C'est aussi cela qu'elles défendent lorsqu'elles s'opposent à ceux qui veulent imposer un cadastre, des limites et faire de la terre un bien marchand.

Des enjeux pour le développement durable

Nous pourrions multiplier ces exemples à l'infini. Ils montrent d'abord l'importance des enjeux. Accompagner la résolution des conflits et la construction d'accords revient à contribuer à plusieurs dimensions du développement durable :

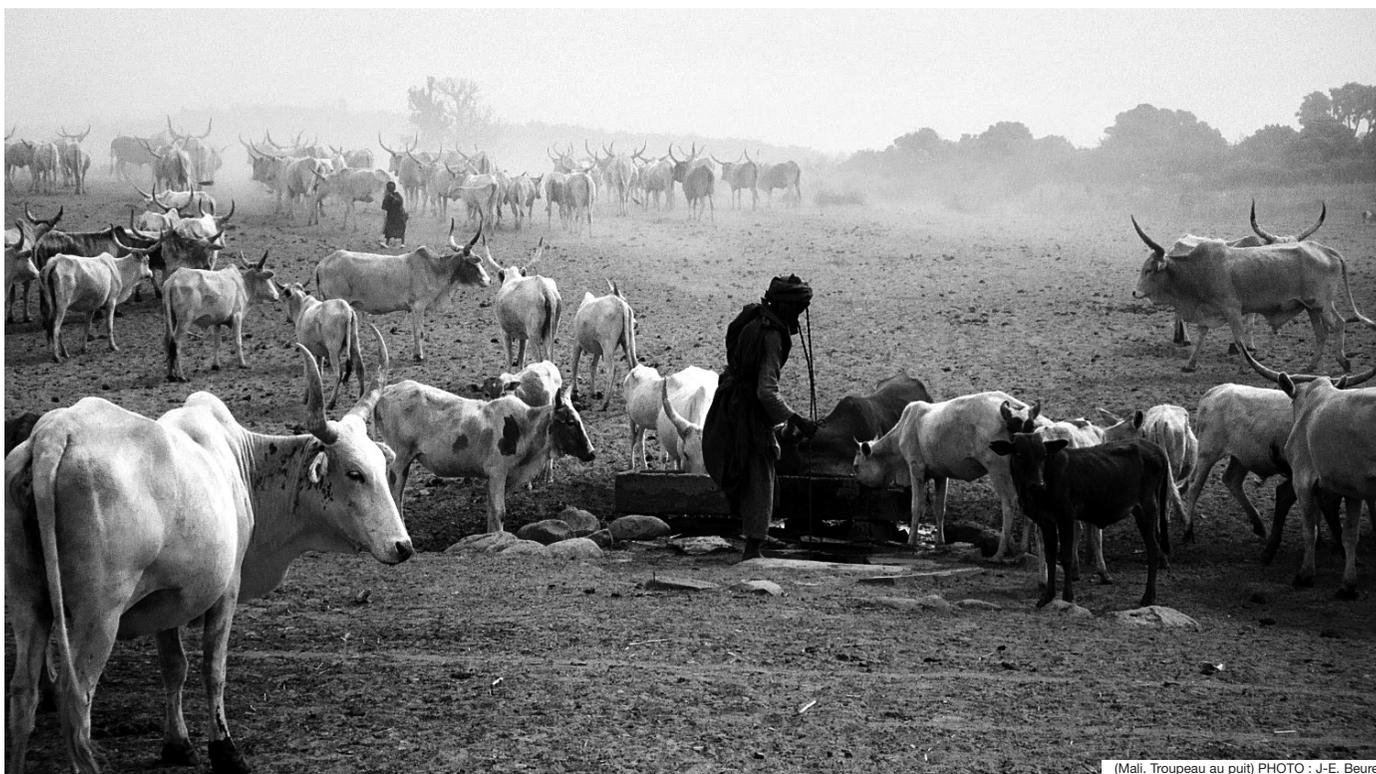
- L'efficacité productive et la dimension économique, car la sécurité dans l'accès aux ressources est un facteur essentiel de leur exploitation. D'abord parce que l'on ne peut réaliser d'investissements sans cette sécurité, ensuite parce que les conflits entraînent des situations de blocage souvent inextricables. Par exemple au Mali, des jeunes en désaccord avec le partage de terres irriguées mais responsables de la gestion du barrage qui permet d'avoir de l'eau, nous ont affirmé qu'ils s'opposent à la décision des anciens par une gestion volontairement inefficace de ce barrage : ils ne peuvent s'opposer ouvertement aux anciens mais le font implicitement, ce qui entraîne des pertes importantes et une situation de blocage.
- La sécurité des personnes et la paix sociale : les conflits sont violents tant les enjeux sont importants. Ils entraînent souvent la rupture de relations d'échange d'information, de biens et de services et la perte de synergies qui sont

³ Merci à Florence Lasbennes de nous avoir donné accès à son expérience.

essentielles au bon fonctionnement de certains systèmes agraires. Ils mettent en cause la sécurité des biens et des personnes et affectent durablement une certaine façon de bien vivre ensemble.

- Pour la conservation des ressources et de l'environnement : la réalisation d'aménagements anti-érosifs ou la gestion durable de ressources rares est impossible lorsque les droits de propriété et d'usage sont mal définis ou sont l'objet de conflits. Du conflit à la dégradation durable des ressources, le pas est vite franchi. A Madagascar, des communautés qui n'ont pas été associées à la négociation d'un accord sur la gestion d'un massif forestier brûlent volontairement la forêt pour montrer l'inefficacité de cet accord. Au Guatemala, des paysans sans terres viennent envahir et défricher des aires protégées pour tenter de négocier l'accès à des terres situées ailleurs : l'environnement devient une monnaie d'échange dans un marchandage lié à des conflits non résolus.

bouches à nourrir, considérant que l'accès à l'eau est un droit lié à l'existence, à l'appartenance au territoire, à la communauté des irrigants. D'autres proposent un partage proportionnel à la surface cultivée, considérant que c'est le mode de partage qui permettra d'optimiser la production : souvent proposé par les techniciens, ce mode de partage est le plus efficace du point de vue productif et le plus injuste du point de vue social car il revient à donner plus à celui qui a déjà plus. D'autres encore, au nom des règles traditionnelles, proposent d'attribuer l'eau en fonction du travail apporté par chaque famille lors de la construction du canal, il y a parfois plusieurs centaines d'années. D'autres veulent attribuer l'eau à ceux qui ont acheté des droits auprès d'une agence publique, même s'ils sont étrangers à la communauté locale. Qui a raison, qui a tort ? Il arrive que certains projets pensent que leur proposition "va de soi" et entrent violemment en conflit avec les bénéficiaires de leurs actions, ou créent un conflit entre les irrigants. Et des chercheurs affirmaient dans un document



(Mali. Troupeau au puit) PHOTO : J-E. Beuret

METTRE EN CAUSE CERTAINES IDÉES REÇUES ET PASSER DE LA RÉOLUTION DE CONFLITS À LA CONDUITE DE PROCESSUS DE CONCERTATION

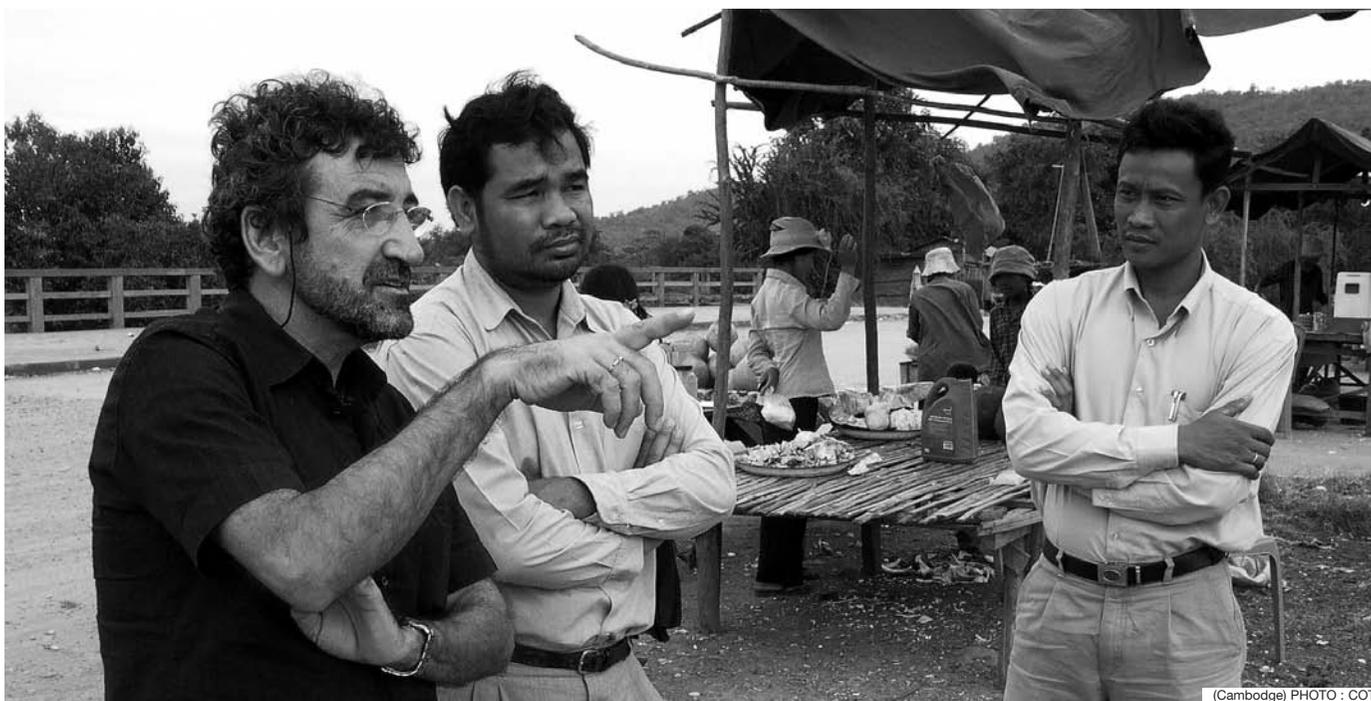
Tous les cas que nous venons de citer révèlent plusieurs choses qu'il est important de souligner tant elles vont à l'encontre de certaines idées reçues et de certaines pratiques encore courantes dans les projets de développement.

Il n'y a pas de solution juste dans l'absolu

L'objectivité n'existe pas en matière de partage des ressources. Le cas du partage de l'eau entre les irrigants en offre une illustration très claire. Certains proposent une répartition égale pour chaque famille, voire proportionnelle au nombre de

de 1992 qu'"il reste à examiner si la répartition de l'eau est équitable, c'est-à-dire proportionnelle aux surfaces cultivées". En réalité, l'équité n'existe pas dans l'absolu et ce qui est juste pour certains paraît résolument injuste à d'autres. Dès lors, en partant de visions et positions divergentes, il faudra construire ensemble une conception commune du "juste". Cette conception ne sera ni celle des uns ni celle des autres mais un compromis, une construction nouvelle. C'est possible⁴ et les projets de développement ont un grand rôle à jouer pour appuyer cette construction.

⁴ Nous avons étudié précisément la façon dont de tels compromis sont construits dans un certain nombre de cas concrets : des exemples concrets sont présentés dans J-E. Beuret, La conduite de la concertation pour le partage des ressources et la gestion de l'environnement, L'Harmattan, 2006. 340 p.



(Cambodge) PHOTO : COTA

De la résolution de conflits à la concertation

Toujours dans le cas du partage de l'eau, on pourrait se contenter d'intervenir de façon ponctuelle en appliquant des techniques de médiation et de résolution de conflit qui ont fait leur preuve. Mais la solution est-elle durable ? Est-ce suffisant ? Lorsque l'on observe ce que font certains projets de développement avec succès, il ne s'agit pas d'intervenir ponctuellement mais bien d'accompagner un groupe, de créer et d'appuyer un "collectif dialoguant" dans une construction qui va bien au-delà d'une pacification immédiate de la situation. Au Urcuqui, CICDA a fait appel à un historien pour éclaircir avec les irrigants l'origine des droits de chacun et le bien fondé des revendications des uns et des autres. Chacun s'est engagé dans un processus long visant à faire ressortir des propositions justes et viables. CICDA a ensuite conduit l'expérimentation de certaines solutions retenues et les résultats de ces expérimentations ont été analysés par le collectif dialoguant. Un accord a été construit, il s'inscrit dans la durée, des modalités de suivi de l'accord et de révision ont été prévues. On peut considérer qu'il s'agit d'un cas assez simple puisque les parties prenantes sont relativement homogènes. Mais lorsque ces parties ne parlent pas la même langue, n'ont pas la même culture ni le même mode de vie, comment faire ? C'est le cas lorsque des conflits opposent des éleveurs peuhls transhumants et des populations sédentaires qui exploitent les mêmes espaces, à un moment donné. C'est le cas lorsqu'il faut réunir des villageois ancrés dans le monde coutumier et des fonctionnaires qui se réfèrent au droit positif. Il faut alors, avant d'engager le dialogue sur des sujets qui fâchent, favoriser des rapprochements et accompagner les uns et les autres pour qu'ils se reconnaissent mutuellement légitimes pour exprimer leur position, leur vision des choses. Cela prend du temps et nécessite des savoir-faire particuliers. Au Mali, une ONG a ainsi cherché à rapprocher des communautés en conflit en projetant des portraits de famille qui ont permis à chacun de se rendre compte que l'autre n'était pas si différent que cela, de le rendre moins étranger. C'est un premier pas

essentiel vers le dialogue : lorsque la proximité n'est pas donnée, il faut la construire.

Nous entrons ici dans un champ qui n'est plus celui de la médiation ou de la résolution simple des conflits mais dans celui de la concertation. Ce qui définit la concertation, c'est la volonté de construire ensemble : il s'agit de construire ensemble une vision commune des choses, des objectifs, des projets communs. Et partant de là, la gestion concertée est un processus dans lequel les acteurs s'engagent afin de gérer ensemble un ou des biens, espaces ou territoires qui leurs sont communs ou d'influencer des actes et décisions déterminants pour l'avenir de ces biens.

Les acteurs du développement ont un rôle clé à jouer pour conduire la concertation, accompagner les acteurs locaux dans des processus longs et difficiles mais qui sont susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes qu'ils rencontrent dans leurs relations avec le milieu naturel. L'objectif est non seulement d'apporter des réponses immédiates mais de leur permettre d'acquérir des capacités collectives pour apporter leurs propres réponses, longtemps après le départ du projet, par une concertation "entre soi". Tout processus de concertation est un processus d'apprentissage collectif, d'acquisition de compétences collectives à l'échelle d'un "collectif dialoguant" qui n'était pourtant au départ que la rencontre ponctuelle d'acteurs qui ne voyaient pas la réalité de la même façon.

Les agents de développement : des "traducteurs"

La conduite de la concertation ne va pas de soi : elle ne repose pas sur une méthode clé en main mais sur des savoir-faire et des points de repère méthodologiques que nous nous sommes attachés à présenter dans un ouvrage spécifique (Beuret, 2006)⁵. Nous ne pouvons ici développer ces références mais nous pouvons présenter ce qu'est le rôle de celui qui entend faciliter la construction d'un accord via la concertation.

⁵ Ibid.

Que font les projets de développement qui entendent jouer ce rôle ? Ils commencent par rendre la situation plus intelligible et discutable par les parties en présence. Lorsque CICDA emploie un historien pour se plonger dans les archives et éclaircir les racines historiques des droits revendiqués par les uns et les autres, il ne s'agit pas de fournir une solution mais d'expliquer le réel, de l'éclairer. Et les déductions de cet historien sont elles-mêmes retraduites dans un langage simple et accessible à tous les protagonistes. Au Guatemala, la Commission Nationale des Aires Protégées commence par recenser les habitants et les usages dans une zone soumise à de nombreuses invasions de terres et usages illégaux : c'est une opération délicate et il ne s'agit de faire le procès de personne mais seulement de rendre la réalité discutable. Il s'agit de traduire le réel pour le rendre discutable par tous les acteurs, dans ce que nous qualifions de "traduction scientifique".

Parallèlement à cela, les projets de développement s'emploient à assembler un réseau, rapprocher des acteurs qui se tournent le dos, les amener à se connaître et à se reconnaître. Le chemin est long avant de parler des sujets sensibles : il faut d'abord s'accepter mutuellement, se construire un langage commun afin de pouvoir dialoguer. Ceci passe par des moments de rencontre, de convivialité, des visites réciproques, des formations suivies ensemble... autant d'opportunités de rapprochement qu'un projet peut s'employer à créer. Le projet est un assembleur de réseau.

Lorsque ces préalables sont posés et que la réalité est rendue plus compréhensible et discutable, le débat peut réellement s'engager. Le projet s'emploie alors à traduire ce que disent les uns pour le rendre plus compréhensible et acceptable par les autres, au cours d'une "traduction croisée". Soit il se borne à faciliter le dialogue sans faire de proposition, dans une position de médiateur, soit il s'autorise à participer à la construction des solutions, à soumettre des propositions, à ouvrir des pistes, dans une position de conciliateur. En réalité, la plupart des projets de développement interviennent comme conciliateur dans cette phase d'échange et de construction : il est très rare de rencontrer des médiateurs neutres, indépendants, qui ne participent pas à la construction de solutions.

Ce dialogue peut engendrer des propositions concrètes, comme il peut n'aboutir qu'au rapprochement des visions des uns et des autres. La construction d'une vision commune, partagée, constitue un capital essentiel pour gérer l'avenir. Dans la plupart des processus de concertation, ce n'est pas tant le résultat qui compte que tout ce qui s'est passé au cours d'un processus, les rapprochements, les accords intermédiaires, les liens qui se nouent : ce sont autant d'acquis pour la construction future de consensus et d'actions collectives. Il vaut mieux des rapprochements sans accord final qu'un accord sans rapprochements qui sera balayé à la première tempête : ne serait-ce que parce que ces rapprochements sont toujours porteurs d'accords tacites.

Lorsque le dialogue engendre des propositions, il faut ensuite les traduire pour les ancrer dans la réalité de chacun. C'est ce que nous qualifions de traduction institutionnelle car il s'agit d'élaborer des règles, des contrats, des organisations, qui vont permettre à ces propositions de s'inscrire dans le réel. Beaucoup de projets de développement sont amenés à jouer ce rôle, qui dépasse largement la simple résolution de conflits. Il existe parfois aussi une traduction opérationnelle lorsqu'il s'agit d'opérationnaliser des idées, par exemple une clé de répartition de l'eau qui suppose des tests, des aménagements, l'acquisition de compétences techniques, un processus de mise au point.

Ces diverses traductions, scientifique, croisée, institutionnelle et opérationnelle peuvent être le fait d'un ou de plusieurs agents. L'important est qu'elles interviennent de façon coordonnée et surtout que toutes ces fonctions de traduction soient assurées. Dans la concertation, le projet de développement est donc à la fois l'assembleur d'un réseau qui deviendra un "collectif dialoguant" et un inlassable traducteur qui rend le réel discutable, les opinions échangeables, de nouvelles idées constructibles et qui s'emploie à ce que les idées deviennent réalité via des institutions et moyens appropriés. Pour assumer ces fonctions, le projet doit se positionner d'une façon particulière dans l'action : il n'est plus celui qui sait, il est celui qui apporte des éléments et appuie les acteurs dans la construction des solutions. Il est à la fois profondément impliqué dans l'action et en position de retrait, dans la mesure où il sait que sa vision des choses n'est qu'une vision parmi d'autres et qu'elle n'est pas plus objective que celle des autres.

L'assemblage de "collectifs dialoguants", de même que la traduction, requièrent des savoirs et savoir-faire particuliers. Il ne s'agit pas, comme nous l'avons parfois entendu sur le terrain, de réunir tout le monde pour trouver une solution : il s'agit de savoir engager les uns et les autres dans un cheminement commun qui est un véritable itinéraire de concertation. Ceci suppose du temps mais c'est le prix à payer pour aider les acteurs à construire leur avenir ensemble. ■■

→ LES CONFLITS LIÉS À LA DÉCENTRALISATION ET À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI

Ariane Marie Diawara*



(Mali. Equipe SEP de Bancourmana) PHOTO : CEK-Kala Saba

Une étude portant sur les conflits au Mali a été réalisée par l'ONG ADAG (Association pour l'Appui au Développement Global) et le GIRAD Afrique (Groupe International de Recherche pour le Développement en Afrique) à travers tout le pays. Hormis le conflit "Touareg" et le conflit "Arabes-Kountas", il ressort de ce travail que la plupart sont de types sociaux. Les plus fréquents sont liés à la gestion des ressources naturelles et à la décentralisation ...

Les constats établis sur le terrain, et confirmés par le ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales et du ministère de la Justice, montrent que la concentration des conflits et leur typologie varient grandement d'une région à l'autre. Les zones les plus tendues sont :

- le Sahel occidental (Kayes), à cause de la cosmogonie des populations et de l'hétérogénéité des activités ;
- le delta du Niger, par la superposition des modes de gestion légués par les différents pouvoirs (l'Etat théocratique ou Dina, l'Etat colonial et la République) et les différentes réformes institutionnelles notamment la décentralisation ;
- le plateau Dogon à cause d'un actif culturel qui a du mal à s'adapter aux contraintes modernes.

Les régions du sud du Mali sont considérées comme plus stables à cause de l'abondance relative des ressources naturelles, bien qu'elles soient aussi sujettes à des tensions sociales souvent vives.

Quant au nord du Mali, il se caractérise par une densité de conflits fonciers considérés comme peu violents. Ces régions ne sont marquées que par le conflit du Nord (dit "conflit Touareg") qui a provoqué, entre autres conséquences, des divisions sociales.

CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

Parmi les conflits rencontrés, ceux liés à la gestion des ressources naturelles sont les plus importants et ont été par endroit très violents. Leur typologie varie en importance selon les régions.

Les conflits agriculteurs/éleveurs attirent davantage l'attention : d'abord parce qu'ils sont la conséquence de la mauvaise pluviométrie de ces dernières années (qui a pour corollaire l'affluence d'éleveurs vers les bas-fonds) ; ensuite, parce qu'ils sont généralement de nature intercommunautaire et d'expression violente. Les différends autour de la terre sont nettement les plus nombreux. Ils existent entre communautés comme au sein des communautés.

Sur un total de 227 cas de conflits dénombrés dans l'ensemble de la région de Gao de 1982 à 1995 au niveau des autorités coutumières (chefs de villages), 158 opposent les agriculteurs entre eux. Ces conflits interviennent entre individus (67%), villages (13%), groupes (12%), groupes et individus (12%).

Au niveau du tribunal de première instance de Gao, des justices à compétences étendues de Bourem et d'Ansongo, on a dénombré, pendant la même période, 89 cas de conflits, dont 84 opposant des agriculteurs entre eux.

Quant aux conflits entre pêcheurs, la majorité opposent des groupes (72%). Ces types de conflits sont rares.

Généralement, au Mali, bien que moins nombreux, les conflits entre agriculteurs et éleveurs semblent être les plus complexes à résoudre en raison de l'importance des différences culturelles qui séparent les deux groupes professionnels :

- Bambaras – Peuls (au centre et sud) ;
- Soninkés – Peuls (à l'ouest et au Sahel occidental)
- Sonraïs – Peuls, Touaregs ou Arabes (au nord).

Du fait des oppositions inter-communautaires, les populations personnifient les actes et jugent les acteurs à la place des actes commis.

A NIORO...

Le cercle de Nioro est situé dans la ceinture sahélienne du Mali, près de la frontière mauritanienne. Sa population se compose de différents groupes ethniques (principalement Bambaras, Sarakolés et Peuls), ainsi que de différents groupes sociaux (majoritairement agriculteurs et éleveurs). Au cours des récentes années, des conflits ont éclaté entre agriculteurs et éleveurs de même qu'entre divers groupes d'éleveurs. Les facteurs clés de ces conflits sont multiples.

Premièrement, la mise en culture a empiété sur les terres pastorales, y compris les pâturages et les couloirs de transhumance. En conséquence, les éleveurs voient leurs itinéraires barrés par des champs lorsqu'ils emmènent leurs animaux vers des pâturages de saison sèche et humide et hors de ceux-ci, tandis que les cultures sont endommagées par le passage des troupeaux. L'incapacité de la législation foncière actuelle à concilier l'utilisation pastorale et agricole des terres se trouve au cœur du problème, bien que la Charte pastorale récemment adoptée devrait, si elle est mise en œuvre correctement, aborder cette question de façon spécifique.

Deuxièmement, le manque d'eau en saison sèche constitue un problème dans certaines régions du cercle. Éleveurs et agriculteurs rivalisent pour accéder aux rares points d'eau. Or, on accorde généralement la priorité à l'agriculture.

* Secrétaire permanente du réseau "Réussir La Décentralisation au Mali" (RLD) (cf. <http://www.iiedsahel.org/spip.php?rubrique8>).

Troisièmement, le banditisme et le vol de bétail sont endémiques dans la région. Des attaques de représailles sont organisées contre les voisins soupçonnés ou les éleveurs transhumants. L'identité de ces "bandits" n'est pas reconnue en public et il est difficile de déterminer dans quelle mesure il s'agit de malfaiteurs professionnels ou simplement de jeunes mécontents. Le fait que les armes modernes soient facilement disponibles constitue un facteur aggravant. Les efforts visant à réduire le trafic d'armes aideraient à stabiliser la situation.

Cela dit, à la base de ces facteurs, il faut reconnaître une rupture de confiance et de communication entre les groupes d'éleveurs résidents et non résidents d'une part, et les groupes agropastoraux d'autre part. Bien que les causes fondamentales n'en soient pas complètement claires, les faits suggèrent que les systèmes coutumiers de réciprocité qui existaient autrefois entre les groupes agricoles et non agricoles ne sont plus aussi répandus ni aussi efficaces. De nombreux groupes d'éleveurs ayant perdu leur bétail ne peuvent plus échanger du lait et du fumier avec les agriculteurs sédentaires. Ces derniers investissent de plus en plus eux-mêmes dans du bétail et n'en confient plus la gestion aux éleveurs peuls comme ils le faisaient autrefois. De plus, les groupes agropastoraux sédentaires n'ont plus besoin des éleveurs transhumants pour obtenir du fumier pour leurs champs, et ils tendent à conserver les ressources pastorales pour leur propre usage (par ex. les résidus de récoltes).

LE COMITÉ DE SUIVI DES ACCORDS DE PAIX INTERCOMMUNAUTAIRES

En 1997, plus de cent personnes ont trouvé la mort dans les affrontements. En 1998, des "accords de paix intercommunautaires" ont été rédigés avec l'appui de députés locaux, des chefs coutumiers et de l'administration. Afin de veiller au respect de ces accords, un "comité de suivi des accords de paix intercommunautaires" a été établi pour chacun des sept arrondissements du cercle. Ces comités se composent de "notables" des communautés locales, y compris les autorités coutumières, les maires et autres personnalités d'importance, de façon à représenter les différents groupes ethniques vivant dans la région. D'un point de vue juridique, les comités ne possèdent pas de statut officiel et opèrent de façon informelle, en étroite coopération avec les institutions officielles (les communes, par ex.). Leurs activités englobent la prévention des conflits par le biais de tournées de sensibilisation et d'information dans les villages, ainsi que la résolution des conflits (principalement à travers la conciliation). Les comités de paix se sont avérés très efficaces en matière de rétablissement de la paix dans le cercle. Il reste toutefois quelques questions d'importance à aborder à plus long terme, notamment :

- la clarification de leurs rapports avec les communes récemment établies dans le cadre de la politique de décentralisation et chargées de la gestion des ressources naturelles ;
- leur viabilité économique à long terme (les comités sont actuellement financés par des bailleurs extérieurs) ;
- la clarification des rôles des différentes institutions de gestion des conflits, telles que les comités de paix, les juges et les comités de gestion des conflits établis par les communes, afin d'éviter des situations de pluralisme juridique mal coordonné.



(Mali, Equipe SEP de Bancoumana) PHOTO : CEK-Kala Saba

CONFLITS LIÉS À LA DÉCENTRALISATION

Les conflits liés à la décentralisation sont nombreux (plus de 3.000) et concernent les contestations relatives :

- au découpage des communes,
- au rattachement des villages et des fractions,
- au choix du chef-lieu de la commune et/ou du maire,
- à la répartition des ressources,
- à l'interprétation des textes,
- à la création de nouvelles communes.

Dans bien des cas, les villages contestataires refusent de payer les impôts et les taxes. L'accès à ces villages est interdit aux autorités municipales contestées et c'est le Sous-Préfet qui, dans ces cas, est chargé de recouvrer les impôts et taxes. Ces villages refusent même de participer aux actions de développement initiées par les autorités contestées et leurs partenaires.

Les contestations bloquent le fonctionnement des collectivités territoriales concernées, mais débouchent rarement sur des affrontements. Le seul cas significatif rencontré au cours de l'étude ayant débouché sur des affrontements ayant entraîné blessures et mort d'hommes concerne le Kassa.

LE CONFLIT DU KASSA (PAYS DOGON)

La commune rurale de Kassa est située dans la sous-préfecture de Diankabou, préfecture de Koro, région de Mopti¹. Sa population avoisine les 12.000 habitants, répartis en 19 villages dont onze constituent le "Kassa" connu.

En 1994, elle connaît déjà une crise aiguë liée à la mise en œuvre de la réforme de décentralisation : une route, construite vingt ans plus tôt et qui relie les villages de plaine au marché de Saou, est fermée. Mais, le 25 décembre 2001, les habitants en viennent aux mains, des hommes sont tués.

Les motifs ayant conduit à cette situation sont multiples (il apparaît que c'est un désaccord autour du tracé d'une piste rurale qui provoque les premières étincelles), mais le principal concerne le choix du siège de la commune. La tension se situe entre les villages de Saou et de Berdossou. C'est le deuxième qui a été désigné comme chef-lieu de la commune rurale de Kassa et ce choix est contesté.

Bientôt des conseillers communaux contestataires sont arrêtés. Le maire élu, originaire de Saou, est révoqué pour indiscipline. Son remplaçant (le 2^{ème} adjoint) est désigné par décision administrative, aucune passation de service n'est organisée. La commune est paralysée, d'autant que les conseillers communaux de Saou refusent désormais de siéger. En définitive, les comunautés du Kassa en sortent divisées ; les modes consensuels traditionnels de gestion du terroir sont remis en question. On se bat. Des biens sont détruits et des batailles rangées aboutissent à des accidents mortels. De nombreuses plaintes en justice sont déposées qui alimentent davantage encore les rancœurs et les suspicions accumulées. Pour mener des actions de médiation et de réconciliation, le ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales fait appel à des Organisations de la Société Civile (OSC) dont Tabital Pulaaku et Ginna Dogon. Il faudra du temps à ces deux structures pour parvenir à rétablir le dialogue et à amorcer le retour de la collaboration et de la concorde.

La tâche est d'autant plus ardue qu'on s'aperçoit très vite que les acteurs impliqués sont plus nombreux que prévu : outre la

population et les élus locaux, il fallait également tenir compte des ressortissants vivants à Bamako, mais aussi de l'Etat et des partis politiques.

Outre l'analyse insuffisante des cartes thématiques pour le regroupement des villages ou le choix du chef-lieu, la diversité des perceptions et des intérêts des acteurs de la décentralisation concernant les questions communales sont aussi des facteurs de conflits.

LE RÔLE DU MAIRE ET DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal ou le maire sont parfois à l'origine des troubles quand ils utilisent les infrastructures et le patrimoine communal à des fins personnelles. Trop souvent encore, les biens de la commune continuent à être gérés comme au temps de l'administration publique, quand le maire décidait de tout sans en rendre compte au conseil communal.

Mais ce dernier peut aussi contribuer à la prévention et à la gestion des conflits locaux. Au Mali, les conflits entre citoyens sont généralement réglés selon les procédures coutumières qui prévoient l'intervention d'intermédiaires indépendants ayant un statut reconnu par la société. On évite ainsi le plus possible d'amener les conflits devant les autorités ou même les cours de justice modernes. La gestion traditionnelle des conflits est toujours préférée. Cependant, depuis la mise en place de la décentralisation, la population fait aussi appel aux conseillers communaux, notamment au maire. Une enquête a montré qu'on fait appel aux chefs religieux (32%) ou aux conseillers communaux (24%). En fait, le recours aux autorités communales est perçu comme une alternative entre la médiation locale traditionnelle et la justice officielle.

Elles interviennent souvent sur de petits conflits concernant des contestations sur les limites entre villages, entre champs, ainsi que sur des différends opposant agriculteurs et éleveurs. Mais les maires ne font pas toujours le poids. Par exemple, des villageois du cercle de Dioïla (région de Koulikoro) ont fait appel au maire comme médiateur pour les aider à régler des conflits avec des bûcherons qui avaient coupé du bois sur un territoire qui ne leur appartenait pas. La tentative du maire pour aider ces villageois s'est soldée par un échec à cause de la connivence entre les bûcherons et la Division Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN).

CONFLITS LIÉS À LA SÉCURITÉ LOCALE ENTRE MAIRES ET CHASSEURS

Les communes se sont également impliquées dans des activités de sécurité locale et de police en concertation avec les gendarmes mais aussi avec les chasseurs. Cette collaboration avec les chasseurs entraîne parfois des conflits de compétence.

Le cercle de Koulikoro a connu deux conflits fameux opposant élus locaux et associations de chasseurs. Celles-ci sont souvent chargées, de facto ou à la demande des autorités, d'appréhender les voleurs ayant commis des larcins dans leur localité. Il leur incombe normalement de mettre les prévenus à la disposition de la justice.

Dans la commune de Doumba, le désaccord était lié à un manque de concertation entre le maire et les chasseurs. En outre, les chasseurs humiliaient les personnes appréhendées, ce que le maire considérait évidemment comme illégal. A Koula, la dispute a éclaté suite au refus des chasseurs de se lancer à la poursuite d'un individu ayant volé des plaques

¹ Anciennement : arrondissement de Diankabou, cercle de Koro, région de Mopti...

solaires tant que le maire ne leur délivrerait pas une autorisation écrite.

Dans des cas semblables, l'association des municipalités (AMM) ou les Centres de Conseils communaux sont sollicités pour assurer la médiation.

CONFLITS ÉLECTORAUX

A Bancoumana, un village situé à 60 km de Bamako, un conflit a opposé le maire sortant et le maire rentrant lors des élections de 2004. Ce conflit a paralysé les activités de la commune et, par conséquent, son développement. Certains villages refusent de reconnaître l'autorité de l'actuel maire et ne participent plus aux actions de développement de la commune.

Les causes du conflit sont à la fois :

- l'incompréhension des citoyens face au fait que la désignation du maire échoit aux conseillers élus,
- la négation des règles du jeu démocratique,
- les clivages "claniques",
- les échecs d'alliances entre partis politiques
- l'incompréhension du rôle des chefs de village dans le choix du Maire.

Les chefs de village ont fini par se liguier pour établir une pétition contre le nouveau maire qu'ils refusaient de reconnaître. Les administrés ont refusé de s'acquitter de leurs impôts.

Pour résoudre ce problème, les membres de l'équipe de Suivi Evaluation Participatif (SEP) de la commune ont demandé une formation en gestion des conflits². Un atelier a été organisé à Bancoumana qui regroupait les représentants de l'équipe SEP, le chef de village par intérim, certains de ses conseillers et des représentants de la mairie et des services techniques.

Un comité de médiation a été mis en place pour la résolution de la crise. Ce comité est composé de deux représentants des services techniques et d'un représentant de l'équipe SEP. Il était chargé de :

- restituer la formation de Bancoumana en assemblée générale dans les villages,
- mettre en place des comités de prévention et de gestion des conflits,
- élaborer des stratégies d'application,
- mettre en œuvre une stratégie pour gérer le conflit électoral
- assurer le suivi et l'évaluation participatif ? participative ou participatifs ? de cette stratégie
- mettre en place un comité communal de prévention et de gestion des conflits.

Les situations dans les communes sont aussi diverses que les acteurs. Les lois de décentralisation sont identiques dans tout le pays, mais les niveaux d'exécution et d'ancrage de la décentralisation diffèrent selon les lieux. Les textes administratifs sont perçus différemment dans les régions selon leur adaptabilité aux contextes culturels. Le contexte historique, socio-économique et écologique a beaucoup joué sur la

dynamique de la décentralisation dans chaque zone et, par conséquent, sur le niveau d'acceptation, d'implication et surtout de confiance des citoyens dans le processus.

La confiance naît entre le conseil communal et la population si les intérêts et les besoins des citoyens sont pris au sérieux. Les expériences montrent qu'au début, cette confiance existait peu, comme en témoignent les contestations du découpage du territoire, la faible participation des électeurs aux élections, l'insuffisance d'information.

Une meilleure implication des organisations de la société civile, l'intégration des groupes marginaux et la prise en compte des questions de genre restent les grands défis de la décentralisation qu'il faut relever. ■

² Dans le contexte de la décentralisation, les acteurs à la base sont amenés à assumer plus de responsabilités dans le développement de leurs localités. Cependant, l'absence de systèmes de suivi évaluation participatifs de la décentralisation a toujours été perçue comme une des contraintes majeures pour une participation effective de ces acteurs dans le processus de prise de décision. Aussi l'IED a initié une démarche permettant aux populations d'identifier leurs propres critères de suivi évaluation et de raffermir leur participation et leur pouvoir de contrôle sur les programmes et actions mis en place par les gouvernants. Des SEP ont été mis en place dans plusieurs communes pour assurer ce suivi-évaluation de la participation locale.

→ COMMUNICATION NON VIOLENTE COMME OUTIL DE PRÉVENTION ET DE GESTION POSITIVE DES CONFLITS. RÉAGIR POUR MIEUX AGIR !

Mamadou GOÏTA*

La Communication Non Violente (CNV) est à la fois une technique de communication et un chemin de conscience. Se familiariser avec l'attitude qu'elle préconise, c'est aller vers ce qui nous habite de plus vivant, choisir de privilégier la qualité du contact que nous pouvons avoir avec quiconque, augmenter le climat de sécurité dans nos rapports avec autrui, susciter l'envie de coopérer et d'être solidaire, connaître un moyen d'accumuler plus de force intérieure et de quitter petit à petit le réflexe de victime ou celui de dictateur.



(Mali, le Toguna : case de gestion des conflits au pays Dogon) PHOTO : CEK-Kala Saba

Le conflit est une situation sociale/culturelle, économique ou politique survenant lorsque les parties défendent des intérêts incompatibles (exprimés en termes d'objectifs à atteindre) avec quelques fois des comportements/attitudes incompatibles. La situation de conflit n'arrive pas par hasard mais elle résulte de différents processus et d'une dynamique qui en déterminent la nature, l'évolution et l'ampleur. Le conflit peut naître d'un désaccord sur les relations de pouvoir, les valeurs culturelles, ethniques ou religieuses, les richesses ou les ressources naturelles/environnementales... Le conflit peut se limiter à une zone géographique précise, mais il peut avoir des conséquences bien au-delà et être lui-même influencé par des éléments extérieurs, spécialement dans le cadre des récents changements intervenus au niveau mondial en général et en Afrique en particulier. Autrement dit, la dynamique du conflit local opère parallèlement à celle des niveaux national et international, même si elle s'exerce parfois indépendamment de ces derniers. Il est donc essentiel d'avoir une vision plus large de la dynamique et des liens du conflit (en amont et en aval) et de ne pas se contenter simplement de ses conséquences au niveau local.¹

* Socio-économiste du Développement, Ingénieur en gestion des systèmes de formation, formateur CNV, prévention et gestion positive des conflits. Directeur Exécutif IRPAD

¹ Mamadou GOÏTA, "Les réponses citoyennes aux conflits en Afrique : cas des pays de l'Afrique de l'Ouest", Communication forum Afrique - Canada, 2003, 10p.

LES CONFLITS EN AFRIQUE

En Afrique, très peu de zones sont épargnées par les conflits avec violence. Alors que les autres parties du monde progressent en majorité vers une plus grande stabilité et une intégration économique et politique, l'Afrique vit encore une situation d'instabilité et d'insécurité politique de plus en plus dominée par les conflits violents. Depuis l'époque coloniale et la Guerre froide, les conflits armés et les guerres civiles font payer un lourd tribut non seulement aux acteurs prenant part directement au conflit mais également aux populations dont la survie et les moyens de subsistance sont menacés.

La plupart du temps, les facteurs qui déclenchent, alimentent et entretiennent les conflits en Afrique sont la construction ethnocentrique de certaines parties du continent, l'analphabétisme, la mauvaise gouvernance politique, sociale et économique, une société civile relativement faible et une pauvreté massive. Tous ces éléments ont conduit de nombreux dirigeants, hommes politiques et représentants de l'élite africaine à recourir à des interventions extérieures pour régler les conflits au sein de leurs communautés. La conséquence directe de cette démarche : la gestion des conflits en Afrique a été polarisée par les politiques, les traités et/ou les intérêts internationaux.

D'autres facteurs importants tels que les programmes d'ajustement structurel, les catastrophes naturelles (sécheresse, désertification, famines), la pandémie du SIDA, le poids de la dette, le pillage de ressources, l'inégalité des termes de l'échange, etc. ont aggravé la situation de l'Afrique et ont contribué à son retard en matière de développement. Par conséquent, les Etats africains, déjà accablés de problèmes, se sont progressivement affaiblis, les conflits violents se sont rapidement propagés et des armes légères ont été mises à disposition le long des zones de conflit. Un cycle complexe de violence s'est donc enclenché, décourageant tout effort en faveur d'un développement humain durable. Il est donc inévitable et indispensable d'agir DANS le conflit (pour en traiter les conséquences) pour agir SUR le conflit et s'attaquer aux causes de ce dernier.

Malgré la situation assez difficile actuelle de l'Afrique concernant les conflits, il est important de rappeler le fait que les conflits ne sont pas des maladies de la société. Ils ont leur importance dans un espace social et la distinction doit être faite entre le conflit et la violence. En effet, le conflit n'est pas la violence. Un conflit mal géré peut avoir comme conséquence entre autres la violence physique, la violence morale ou psychologique.

CONFLIT ET SOCIÉTÉ

Une société sans conflit n'existe pas et n'existera jamais. En effet, aucune société n'est un ensemble homogène, uniforme ou définitif où tous les hommes et toutes les femmes ont les mêmes objectifs et les mêmes comportements.

Au contraire, toute société est constituée de groupes sociaux dont les valeurs, les intérêts et les objectifs ont du mal à être atteints ensemble.

Le conflit fait ainsi une partie importante de la société et lui permet d'évoluer. Il ne sert à rien de refuser ou de nier l'existence d'un conflit. C'est d'ailleurs généralement le meilleur moyen de le rendre, à terme, plus virulent et de ne pas en tirer tous les aspects positifs.

Le conflit peut jouer trois fonctions essentielles :

- **la construction de relations plus justes** : les conflits permettent dans certaines circonstances de faire valoir et progresser les droits de chacun ;
- **la réaffirmation de la loi** : en cas de transgression ou de menace de transgression de la loi, les conflits permettent de les réaffirmer et de les respecter ;
- **la fonction de développement** : les conflits permettent d'acquérir des expériences et à ce titre favorise le développement des femmes et des hommes qui les vivent s'ils sont positivement gérés.

Il est donc important d'agir pour mieux gérer les conflits pour qu'ils puissent pleinement jouer ces rôles dans la société. Un groupe organisé doit prendre des dispositions utiles pour mieux réguler les actions entravant la synergie entre les acteurs d'un conflit. Des outils comme ceux liés à la Communication Non Violente peuvent aider à mieux utiliser les conflits comme un "levain du développement" en évitant qu'ils n'arrivent à des stades de violence.

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV)

La CNV nous permet de comprendre ce que nous pouvons modifier dans notre attitude, notre expression et notre écoute pour obtenir plus de contentement et de vérité dans nos échanges, et elle nous exerce à placer notre attention de manière à y parvenir. En utilisant ce processus, nous apprenons progressivement à aller avec ce qui est là, à accueillir avec bienveillance ce qui nous plaît comme ce qui nous déplaît, et à dénouer ce qui paraît faire obstacle, que cet obstacle réside à l'intérieur ou à l'extérieur de nous.

Si nous sommes motivés à vivre des connexions menant vers plus de clarté et de bien-être, si nous sommes tentés par l'idée de mettre nos valeurs en actions dans notre quotidien, cet outil se révèle extrêmement précieux et efficace pour nous y aider. Le processus de communication qui a été développé par le Dr Marshal ROSENBERG² pourrait être vu comme un art du dialogue ou comme une "danse entre deux partenaires".

Il comporte deux volets principaux :

- l'écoute bienveillante et attentive de nous-mêmes, qui nous permet une expression claire et honnête de ce qui nous habite chaque fois que nous le désirons,
- l'écoute de l'autre, quel que soit son mode d'expression, écoute que nous voulons emprunter de respect et de compréhension même lorsque nous sommes en désaccord avec son comportement ou ses idées, afin de nous mettre en lien avec la vérité profonde de ce qui l'habite.

Chacun de ces volets invite à un cheminement identique, en quatre points. Il s'agit de quatre informations à clarifier pour nous-mêmes ou à décrypter dans le discours (verbal ou non) de notre vis-à-vis.



(Mali, Equipe SEP de Bancourmana) PHOTO : CEK-Kala Saba

LES QUATRE COMPOSANTES DU PROCESSUS

Afin de mieux trouver la voie d'échanges réellement satisfaisants, le processus de la CNV préconise de focaliser notre attention sur les quatre points suivants :

- 1- **L'observation** : nous utilisons nos sens (la vue et l'ouïe dans la plupart des cas) pour décrire ce qui se passe dans une situation donnée, sans mélanger à notre description la moindre évaluation ou critique. Que s'est-il objectivement passé (aussi objectivement que possible), quels sont les faits auxquels nous nous référons et qui sont les éléments (stimulus) d'un "plus" ou d'un "moins" dans notre vie ?
- 2- **Les sentiments** : en fonction de ce qui s'est passé, nous vivons une certaine réaction, nous éprouvons certains sentiments qui représentent en quelque sorte l'état de notre humeur. Nous tentons de les repérer, de les nommer. Les sentiments qui sont de l'ordre du confort, de l'expansion nous indiquent que certains de nos besoins ont été ou sont comblés, alors que les sentiments que nous pouvons vivre comme inconfortables ou crispants nous signalent qu'un ou des besoins réclament d'être au moins reconnu(s), si ce n'est pas les satisfaire.
- 3- **Le(s) besoin(s)** : nous cherchons ensuite à repérer précisément les besoins en cause dans la situation donnée et à voir s'ils sont actuellement satisfaits ou non. Les besoins sont un moyen extrêmement rapide pour nous relier à ce qu'il y a de plus vivant en nous. En CNV, les "besoins" expriment ce qui en nous cherche à servir la vie, que ce soit pour notre organisme physique ou psychique. Il s'agit en fait de l'expression d'une force qui nous pousse à croître, tant sur les plans matériel, mental, émotionnel que spirituel. Les besoins sont énergétiques, abstraits, universels, et nous sommes attentifs à ne pas les confondre avec les diverses stratégies que nous allons mettre en place pour les satisfaire.
- 4- **La demande** : de l'identification du besoin en cause dans une situation donnée va découler naturellement la volonté de le satisfaire ou au moins de faire un pas dans cette direction par la mise en place de quelque chose de concret. C'est ainsi que nous apprenons à exprimer des demandes claires et réalisables sur le plan de l'action, dans le moment présent, c'est-à-dire à l'instant même où nous les formulons, que ce soit à nous-mêmes ou à notre interlocuteur.

² ROSENBERG Marshall, "Les mots sont des fenêtres (ou des murs)", ed. La Découverte (Hors Collection), 2005.

Dans ces principes, la CNV permet d'entendre et de se faire entendre. Cela signifie qu'on doit accorder autant d'attention à la satisfaction des besoins d'autrui qu'à la satisfaction des nôtres. Les deux nous importent de façon égale, car voyant la relation dans son ensemble, nous mesurons la portée de nos actes et de nos paroles et voulons tenir compte des conséquences qu'ils sont susceptibles d'entraîner.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS EN LIEN AVEC CETTE PERCEPTION

Il s'agit notamment de :

- l'écoute de soi qui consiste à se découvrir soi-même avant de chercher à connaître les sentiments et les besoins de l'autre. C'est le travail important de chercher à savoir qui nous sommes à travers les quatre étapes de la CNV. Il faut chercher tous les signes objectifs en nous-même. Cette connaissance de soi-même est exprimée après dans un langage clair.
- cette connaissance de soi-même permet de débloquent l'énergie positive en nous et d'agir sur les phénomènes complexes.
- L'expression de soi qui elle, permet d'exprimer ce que nous avons découvert en nous-mêmes. Si nous suivons les suggestions faites par le processus de la CNV, lorsque nous choisissons d'exprimer quoi que ce soit qui nous habite, nous le faisons :
 - o en prenant la responsabilité totale de nos sentiments, pensées, paroles et actions,
 - o en prenant le risque d'être le plus proche possible de notre vérité profonde³.
- L'écoute de l'autre. Comme nous sommes partis à la découverte de ce qui se vit en nous avec curiosité et bienveillance, nous faisons de même avec quelque interlocuteur que ce soit. Nous ne le faisons, cependant, que lorsque nous en éprouvons sincèrement l'élan. En effet, toute action que nous nous forçons à faire non seulement nous coûte un prix certain à nous, mais nous nous arrangeons presque toujours pour faire payer aussi la personne qui en a été la bénéficiaire - ne serait-ce qu'en ayant désormais beaucoup moins d'enthousiasme à faire quoi que ce soit pour elle, voire en éprouvant du ressentiment, ou pire, à son endroit.
- Lorsque nous avons sincèrement envie d'écouter quelqu'un, le processus de la CNV préconise de le faire avec une grande humilité, en nous rappelant que :
 - o La personne qui parle est la seule à connaître réellement ce qui se passe en elle.
 - o Il est essentiel, même s'il s'agit de quelqu'un de très familier, d'oublier momentanément tout ce que nous savons d'elle, tout préjugé ou idée préconçue que nous pourrions avoir à son sujet et de nous rappeler simplement que nous sommes face à un être humain, c'est-à-dire quelqu'un de mystérieux et d'incommensurable à la fois.
 - o Il est tout aussi important de se garder d'arranger les choses pour cette personne, de trouver des solutions pour elle, de la conseiller avant qu'elle nous le deman-

de, d'avoir à sa place un but en tête ou une idée précise du lieu où nous souhaitons la voir arriver.

- o Nous faisons de notre mieux pour simplement rester avec ce qu'elle partage, pour l'accompagner dans son cheminement avec la confiance que tout être humain a en lui des ressources de sagesse extraordinaires qu'il ne peut manquer de contacter si on lui en laisse le temps et qu'on l'y aide par notre présence.
- o De notre côté, nous sommes attentifs à notre attitude non verbale et au ton de notre voix lorsque nous intervenons : ceux-ci démontrent si nous sommes totalement présents et tournés vers celle ou celui que nous écoutons, ou pas.
- o Notre conscience est concentrée sur les sentiments et besoins vraisemblables de notre interlocuteur, même si ce dernier parle en termes descriptifs ou interprétatifs sans mentionner ses besoins de façon claire.
- o Notre écoute et notre présence sont essentiellement silencieuses, sauf dans les moments où nous avons envie de vérifier si nous avons bien compris la réalité de notre vis-à-vis, ou lorsque celui-ci semble soucieux de s'être fait bien comprendre. Dans ces moments-là, nous vérifions par une paraphrase si les sentiments et besoins que nous avons repérés sont bien conformes à ceux qu'il vit.
- o Lorsque nous écoutons quelqu'un à propos d'un vécu significatif, douloureux peut-être, nous pouvons repérer par des signes que nous l'avons bien écouté jusqu'au bout. Ces signes sont d'une part que la personne se tait, n'ajoute plus de nouvelles informations, d'autre part que nous pouvons percevoir (là encore notre corps est un excellent baromètre) un changement qualitatif de l'atmosphère ambiante : tendue ou chargée au départ, elle est comme allégée, libérée à présent.

A ce stade, nous pouvons en venir à l'expression de ce que nous éprouvons. Cela est même souhaitable, car une personne qui s'est rendue vulnérable en donnant beaucoup d'elle-même a besoin de recevoir un retour sur ce que son partage a suscité en l'autre. C'est aussi un moment approprié pour chercher avec elle des idées d'action concrète à entreprendre, si c'est ce qu'elle souhaite, ou éventuellement de lui donner notre avis sur ce que nous ferions à sa place, etc.

UN CHOIX DE VIE À FAIRE

Le processus de la CNV est avant tout destiné à nous montrer un choix qui est le nôtre à tout instant, dans toute situation :

- Nous pouvons choisir d'avoir une attitude constructive, avec l'intention de servir la vie en chacun (nous-mêmes compris) de notre mieux et de parvenir à des rapports dans lesquels chacun des protagonistes sera motivé à participer au bien-être de toutes les personnes concernées.
- Nous pouvons aussi faire le choix de juger, de nous soumettre ou de nous rebeller, de contraindre, de punir ou détruire, dans le but de parvenir à nos fins. Ce qui nous importe ici, c'est d'être conscients que ce choix existe et qu'il nous appartient totalement.

Ce processus nous invite aussi, par sa quatrième composante, la demande, à acquérir une notion du moment présent de plus en plus aiguë et nous montre que nous avons la

³ C'est la raison pour laquelle nous dirons toujours JE me sens... parce que JE (pense..., crois..., interprète..., imagine..., souhaite..., aspire à..., voudrais..., aimerais..., ai besoin de..., etc.). Nous constatons et assumons que la source de ce que nous vivons est en nous, même si ce sont bel et bien les autres qui, sans cesse, sont les stimuli qui nous mettent en lien avec cette source.

possibilité d'être, les uns avec les autres (plutôt que les uns contre les autres) co-créateurs de la réalité dans laquelle nous souhaitons vivre.

Dans la pratique, la CNV nous permet de créer les conditions d'un environnement favorable au dialogue entre les personnes et les groupes de personnes. La prise de conscience de nos propres responsabilités dans la co-construction de la paix est une étape fondamentale dans la gestion positive des conflits. On ne nie pas leur existence mais on tente de les transformer ou de les gérer positivement pour qu'ils puissent jouer pleinement le rôle de développement.

TRANSFORMER LE CONFLIT EN OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT



(Mali. Formation en gestion des conflits à Bancoumana) PHOTO : CEK-Kala Saba

Au Mali, plusieurs actions sont entreprises actuellement pour transformer des conflits en de véritables opportunités de développement. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de gestion des ressources naturelles dans le Sahel occidental (de HELVETAS/Mali), nous avons mis en place une série d'actions autour de la CNV pour aider les agriculteurs et les éleveurs à créer de meilleures conditions de cohabitation et de développement.

Dans un premier temps, une série d'ateliers de formation ont été réalisés. Ces formations ont regroupé des élus locaux (maires et conseillers communaux), des animateurs de différentes associations de développement venant de Kita, de Diéma et de Nioro, trois localités du Sahel confrontées à des conflits autour des ressources naturelles. Dans un deuxième temps, des communicateurs traditionnels (griots, crieurs publics..) et des communicateurs de radios communautaires, de la radio nationale et d'autres radios privées ont été formés sur les techniques de la CNV et de l'analyse des conflits.

Après des sessions d'approfondissement, plusieurs résultats concrets ont été obtenus. Il s'agit entre autres :

- De la mise en place de trois groupes de médiation dans les trois cercles (circonscriptions administratives) pour mieux analyser les conflits existants et les conflits latents afin de les transformer au mieux. Ainsi, plus d'une cinquantaine de conflits de différentes natures ont été identifiés. Les actions des groupes de médiation ont permis d'instaurer le dialogue entre les parties prenantes qui a permis dans certains cas liés à la gestion des ressources naturelles au sein des communes de trouver des solutions. Ainsi, une piste de transhumance a pu être négociée et matérialisée suite à une médiation dans un conflit qui avait déjà fait trois morts, deux conventions locales de gestion des ressources naturelles ont été signées entre les différents acteurs de deux espaces communaux, plusieurs tensions ont été atténuées suite aux interventions des membres des groupes de médiation qui utilisent la CNV comme outil de travail.

- Le montage et la diffusion de plusieurs émissions radiophoniques (plus d'une trentaine) sur la prévention et la gestion des conflits avec comme objectif entre autres l'instauration d'un climat de paix entre les acteurs et les actrices de différents espaces sociaux.
- L'organisation de jeux radiophoniques pour les enfants et les adultes autour de la CNV et de la prévention et gestion des conflits.
- La participation à la mise en place de trois instances de régulation sociale au sein de trois communes chargées de travailler pour instaurer un climat de paix.

En plus de ces actions à différents niveaux, les communicateurs traditionnels et le médiateur local ont participé aux négociations de paix entre "les grandes familles" en conflit dans le cercle de Kita. Un dénouement heureux a été trouvé à ce "vieux conflit" qui paralysait la vie de l'ensemble de la population. L'intervention des autres acteurs combinée aux actions des personnes formées en CNV a permis de résoudre ce conflit et de permettre de mieux clarifier les relations de co-existence entre les familles ayant fait l'histoire de ce cercle. Au Nord du Mali, notamment dans la région de Tombouctou, des actions sont en train d'être menées à partir de la CNV pour instaurer un climat de dialogue entre les tribus dans le but de mettre en œuvre l'initiative "Arme contre développement". Il s'agit d'un programme novateur de récupération des armes légères illégalement détenues par les populations civiles. Différents membres des Commissions Locales de Récupération des Armes Légères (CLRAL) sont formés et d'autres le seront pour contribuer à créer un climat de confiance entre populations voisines dans les espaces communaux.

FAIBLESSES DE LA CNV

Malgré toute sa pertinence, la CNV est difficile à appliquer :

- dans les situations où le conflit dégénère en une violence difficile à mesurer ;
- dans les situations où les interlocuteurs sont nombreux et ne maîtrisent pas le processus de dialogue (par ailleurs assez lourd à appliquer) ;
- dans les situations où le conflit a atteint une proportion géographique étendue.

De plus, le processus a recours à des images symboliques qu'il est difficile de contextualiser.

En plus de ces faiblesses, la CNV n'a pas d'outils pour faire une analyse approfondie des conflits en mettant en lien les acteurs et les situations. Elle ne permet pas non plus d'analyser les niveaux d'évolution du conflit avant d'agir. Tout se fait à l'intérieur du processus.

La CNV est un outil de communication et sa pertinence réside dans l'instauration du dialogue entre les parties prenantes. Il faut donc faire appel à d'autres outils (comme nous le faisons systématiquement dans les sessions que nous animons) pour mieux comprendre le conflit avant d'agir.

Il est important de s'adapter aux situations de conflits dans une logique de développement. On parle dès lors de transformation ou de gestion positive des conflits. En agissant dans les conflits, on crée les conditions optimales d'un développement harmonieux. Un changement de mentalité est nécessaire pour avoir une perception plus positive des conflits qui ne sont pas des "maladie" de la société. ■■

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

Remarque : la bibliographie présentée ici ne reprend pas les livres qui traitent des conflits violents.

GÉNÉRALITÉS

LE DÉVELOPPEMENT : UNE ARME DE PAIX? LA COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Nkundabagenzi, Félix ; Santopinto, Federico
GRIP, Bruxelles, 2003, 149 p.
Coll. : Les livres du GRIP, n°264-265
COTE : COTA : 110-NKU-D

CONFLITS, DÉVELOPPEMENT ET INTERVENTIONS MILITAIRES : RÔLES, POSITIONS ET EXPÉRIENCES DES ONG CLONG, Bruxelles, 1994, 63 p.

Note : Rapport de la conférence européenne, Bruxelles 8-9 avril 1994
COTE : COTA : 111.3--CLO-C

FIGURES DU CONFLIT : UNE ANALYSE SYSTÉMIQUE DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Monroy, M. ; Fournier, A.
PUF, Paris, 1997, 221 p.
COTE : COTA : 132-MON-F

LES LEÇONS TIRÉES DU TRAVAIL DE GESTION DES CONFLITS DANS L'ENSEMBLE KARIMOJONG

Grahn, Richard
IIED, Londres, UK, 2005, 32 p.
Coll. : Dossier IIED, n°137
COTE : COTA : 139-GRA-L

CONFLITS EN AFRIQUE : ANALYSE DES CRISES ET PISTES POUR UNE PRÉVENTION. LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : QUELLES RESPONSABILITÉS?

Médecins Sans Frontières ; Fondation Roi Baudouin
GRIP, Bruxelles, 1997, 293 p.
Coll. : Les publications du GRIP, n°215-217
COTE : COTA : 139-MSF-C

PROJETS ET CONFLITS

LES ENJEUX DU MANAGEMENT INTER-CULTUREL DANS LES PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT :

UNE QUESTION SOUS-ESTIMÉE?

Chevrier, Sylvie ; Lavigne Delville, Philippe
GRET, Paris, 2005, 24 p.
Note : In Coopérer aujourd'hui, n°44
COTE : COTA : 110-CHE-E ET 135-CHE-E

TOOLS FOR DEVELOPMENT : A HANDBOOK FOR THOSE ENGAGED IN DEVELOPMENT ACTIVITY

Dearden, Philip ; Jones, Steve ; Sartorius, Rolf ; CIDT
DFID, Londres, 2003
COTE : COTA : 116-DFI-T

CHEMINER AVEC LE CONFLIT : COMPÉTENCES ET STRATÉGIES POUR L'ACTION

Fisher, Simon ; Ludin, Jawed ; Williams, Steve ; Abdi, Dekha Ibrahim ; Chase Smith, Richard ; Williams, Sue
IIED, Londres, 2002, 189 p.
COTE : COTA : 116-FIS-C

CRISIS PREVENTION AND CONFLICT MANAGEMENT IN TECHNICAL COOPERATION : AN OVERVIEW OF THE NATIONAL AND INTERNATIONAL DEBATE

Mehler A. ; Ribaux C.
GTZ, Eschborn, Allemagne, 2000, 183 p.
COTE : COTA : 136-MEH-C

CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

LE MONDE RURAL DANS LES CONFLITS

In : Grain de sel, 2005, p. 11-26

NATURAL RESOURCES AND VIOLENT CONFLICT : OPTIONS AND ACTIONS

Bannon, Ian ; Collier, Paul
World Bank, Washington D.C., USA, 2003, 409 p.
COTE : COTA : 121-BAN-N

MÉDIATION DANS UN CADRE EN MUTATION : VICTOIRES ET DÉFAITES DANS LA GESTION DES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES DANS LE SUD-OUEST DU BURKINA FASO

Brockhaus, Maria ; Pickardt, Tanja ; Rischkowsky, Barbara
IIED, Londres, Angleterre, 2003, 38 p.
Coll. : Dossier IIED, n°125
COTE : COTA : 121-BRO-M

CONFLITS ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Matiru, V.
FAO, Rome, 2001, 20 p.
COTE : COTA : 121-FAO-C

GENRE ET GESTION DES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES À NIORO DU SAHEL, AU MALI

Hamilton, Lucy ; Dama, Aly
IIED, Londres, 2003, 32 p.
Coll. : Dossier, n°116
COTE : COTA : 121-HAM-G

LA CONDUITE DE LA CONCERTATION : POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE PARTAGE DES RESSOURCES

Jean-Eudes Beuret
Harmattan, Paris, 2006, 342 p.
COTE : COTA : 121-BEU-C

FONCIER PASTORAL ET GESTION DE L'ESPACE AU SAHEL : PEULS DU NIGER ORIENTAL ET DU YAGHA BURKINABÉ

THEBAUD B.
Karthala, 2002, 318 p.
COTE : COTA : 133-THE-J

VERS UNE PAIX LOCALE : CONTRIBUTION À LA RÉOLUTION DES CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS À EL AIN DANS L'ÉTAT DU NORD KORDOFAN, SOUDAN - L'EXPÉRIENCE DE SOS SAHEL

Mahmood, Mohammed Abdel ; Abdella, Abdeen Mohammed
IIED, Londres, 2003, 51 p.
Coll. : Securing the commons, n°5
COTE : COTA : 136-EGE-V

LES DIFFÉRENDS TERRITORIAUX EN AFRIQUE : RÈGLEMENT JURIDICTIONNEL

Labrecque, Georges
Harmattan, Paris, 2005, 477 p.
Coll. : Logiques juridiques
COTE : COTA : 136-LAB-D

CULTIVER LA PAIX : CONFLITS ET COLLABORATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Buckles, Daniel
CRDI, Ottawa, Canada, 2001, 313 p.
COTE : COTA : 139-BUC-C

BARRER LA ROUTE À LA NOURRITURE : LA RÉOLUTION D'UN CONFLIT FONCIER EN PAYS WINYE (CENTRE OUEST DU BURKINA FASO) (DVD)

Quitté, Gaël ; Quitté, Marc ; Cassan, Robert ; Jacob, Jean-Pierre
Vidéolien, Brissac, France, 2005
COTE : COTA : 402-QUI-B

PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE ET GESTION DES CONFLITS EN AFRIQUE NOIRE - TOME 1 : STRATÉGIE D'AVANT L'ÈRE DÉMOCRATIQUE

Coulibaly, C.
EDITIONS LE CAURI D'OR, Bamako, Mali, 1997, 210 p.
COTE : COTA : 402-COU-P

LES CONFLITS FONCIERS ET LE DROIT ÉTATIQUE, COMMUNAUTAIRE ET LOCAL AU BURKINA FASO

Lund, C.
IIED, Londres, 1997, 15 p.
Coll. : Dossier - Programme zones arides, n°70
COTE : COTA : 402-LUN-C

chronique de livres

PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES ET GESTION DES RESSOURCES COMMUNES : REGARDS SUR QUELQUES SITUATIONS ET EXPÉRIENCES EN AFRIQUE DE L'OUEST, PORTO ALEGRE, 28 JANVIER 2001

Bonnet, Bernard
IRAM, 2001, 8 p.

COTE : COTA : 402-BON-P

A LA CROISÉE DES POUVOIRS : UNE ORGANISATION PAYSANNE FACE À LA GESTION DES RESSOURCES. BASSE CASAMANCE, SÉNÉGAL

Bosc, Pierre-Marie
IRD, CIRAD, Paris, 2005, 310 p.

Coll. : A travers champs

COTE : COTA : 113-BOS-A

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.

Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

LA MONDIALISATION

Alternatives économiques
Hors-série, Paris, 2004, 64 p.

Coll. : Hors-Série, n°59

COTE : COTA : 110-ALT-M

Aussi imprécises soient-elles, les statistiques disponibles ne laissent aucun doute sur le constat : l'économie n'a jamais été aussi mondialisée qu'aujourd'hui. Tous les indicateurs convergent en ce sens. Reste alors à comprendre la signification de cette évolution. Pour se faire, le document propose tout d'abord un état des lieux de la question (les théories, les acteurs, les enjeux pour les pays du Sud). Viennent ensuite 10 fiches pour comprendre la mondialisation et enfin, les grands enjeux de la mondialisation. Une bibliographie (livres, revues et sites Internet) vient compléter le document.

DIFFUSION : ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

**12, RUE DU CAP-VERT
21800 QUÉTIGNY – FRANCE**

SITE : <http://www.alternatives-economiques.fr>

LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Bailly, Olivier

CTB, Bruxelles, 2006, 29 p.

COTE : COTA : 110-BAI-G

La gouvernance démocratique est une des clés du développement. Le rôle majeur que jouent les institutions, les règles et les processus politiques dans la croissance économique et le développement humain sont maintenant reconnus. La lutte contre la pauvreté ne constitue pas seulement un objectif social, économique et technique mais également une mission institutionnelle et politique. Les récentes campagnes autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement ont non seulement montré le besoin d'engagements financiers plus importants des pays donateurs, mais ont également mis l'accent sur la façon dont cet argent est géré et dépensé. L'efficacité des institutions publiques et la gouvernance sont donc de plus en plus au centre de la réflexion et du travail sur le développement humain.

DIFFUSION : COOPÉRATION

TECHNIQUE BELGE (CTB)

RUE HAUTE 147 - 1000 BRUXELLES

SITE : www.btctb.org

LA RECHERCHE COACTIVE DE SOLUTIONS ENTRE AGENTS DE DÉVELOPPEMENT ET AGRICULTEURS

Darré, Jean-Pierre

GRET, Paris, 2006, 112 p.

Coll. : Etudes et travaux



COTE : COTA : 110-DAR-R

La démarche présentée ici, la recherche coactive de solutions, tente de lever les ambiguïtés des démarches participatives. L'auteur part de la pertinence des savoirs pratiques des paysans. Ces savoirs sont partagés au sein de réseaux de producteurs ayant de fréquentes occasions de dialogue et ils renvoient à des normes portées par le groupe. C'est donc au niveau des groupes d'agriculteurs que peut se travailler la recherche de solutions, à condition qu'une "aide méthodologique" permette aux agriculteurs d'élaborer leurs propres réponses à ce qui leur pose problèmes. Il s'agit pour le technicien de sortir de ce que sa culture professionnelle et son statut social

l'incitent trop souvent à faire : proposer les solutions, se substituer au travail du groupe. Il lui faut au contraire développer une sensibilité personnelle et une démarche de travail, qui vise à conduire le processus de recherche sans se substituer aux praticiens. L'auteur présente ici les fondements de la démarche et des éléments de méthode pour la mettre en oeuvre.

DIFFUSION : GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES – 211/213, RUE LA FAYETTE - 75010 PARIS – FRANCE – SITE : www.gret.org

VIES ET MORT DU TIERS-MONDE : 1955-2006

Gresh, Alain

Monde Diplomatique (Le), Paris, 2006, 98 p.

Note : In : Manière de voir, n°87

COTE : COTA : 110-MAN-V



Ce numéro de Manière de voir est propre à réactiver la réflexion sur les rapports internationaux de domination. Avec des articles se déployant sur plusieurs décennies, il met en perspective les deux aspects indissociables des rapports Nord-Sud : le politique et l'économique. Structuré en trois parties complétées par de nombreuses cartes, biographies, chronologies, bibliographies, ce document fait d'abord un détour sur ce que fut le Tiers-Monde avant même les indépendances. Une deuxième partie revient sur la prise de conscience que la véritable liberté passait par le développement. Enfin, une dernière partie revient sur les retombées des élans idéologiques et l'échec avéré de l'aide au développement. C'est la fin d'une espérance et la dislocation du tiers-monde comme entité politique solidaire. Cette lecture nous incite à une distance critique par rapport aux voies empruntées par les pays nouvellement libérés.

DIFFUSION : LE MONDE DIPLOMATIQUE – SERVICE ABONNEMENTS

60646 CHANTILLY CEDEX – FRANCE

SITE : <http://www.monde-diplomatique.fr>

L'ÉCONOMIE DU VOLONTARIAT OU LE RÔLE DES INDIVIDUS

Lévy, Marc

Fondation pour l'Innovation Politique, Paris, 2005, 91 p.

Coll. : Etude

chronique de livres



COTE : COTA : 111.3-LEV-E

L'économie du volontariat est analysée ici à travers les informations recueillies lors d'entretiens permettant aux interlocuteurs de faire connaître leurs parcours d'individus engagés dans des actions de développement, essentiellement au niveau local. A travers ces contacts, il s'agit d'éclairer l'engagement volontaire en Afrique en identifiant les principales caractéristiques culturelles, sociales et économiques des bénévoles, leurs motivations, les difficultés qu'ils rencontrent, leurs attentes et leurs perspectives de collaboration avec les autres acteurs (institutionnels) du développement.

DIFFUSION : LIBRAIRIE SCIENCES-LIVRES - RUE DE LA PAIX, 15 1050 BRUXELLES

THE WORLDWIDE FUNDRAISER'S HANDBOOK : A RESOURCE MOBILISATION GUIDE FOR NGOS AND COMMUNITY ORGANISATIONS

Norton, Michael

Directory of social change, Londres, UK, 2003, 304 p.

COTE : COTA : 111.3-NOR-W

Ce livre est une édition entièrement révisée et mise à jour du manuel essentiel pour la collecte de fonds pour le monde en voie de développement (l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les pays de l'Europe de l'Est). En utilisant des études de cas et des exemples de bonne pratique, ce manuel offre une guidance ainsi que des conseils sur : l'établissement d'une collecte de fonds locale efficace ; la réalisation d'un éventail de ressources (incluant les gouvernements, les compagnies et les fondations de charité) ; les techniques de collecte de fonds ; les bonnes pratiques ; et les sources d'information et d'aide. Cette nouvelle édition tient compte des changements de pratique en matière de collecte de fonds et inclut beaucoup de nouvelles études de cas. C'est un livre idéal pour les personnes chargées de collectes de fonds travaillant à la mobilisation des ressources locales ainsi que pour les personnes qui les supportent.

DIFFUSION : LIBRAIRIE SCIENCES-LIVRES - RUE DE LA PAIX, 15 1050 BRUXELLES

GUIDE PARTENARIAT : OUTILS PRATIQUES À L'USAGE DES PARTENAIRES DU NORD ET DU SUD

Pajot, Clémence

Coordination SUD, Paris, 2006, 48 p.

Coll. : Les guides de Coordination SUD

COTE : COTA : 111.3-PAJ-G

Le partenariat constitue aujourd'hui une valeur centrale pour de nombreuses ONG françaises qui se sont donné pour mission de promouvoir, accompagner et soutenir des dynamiques et des actions locales dans les pays du Sud et de l'Est. Elles constatent pourtant un décalage persistant entre une vision souvent idéalisée du partenariat et des relations complexes et parfois mal maîtrisées dans la réalité. Ce guide a été conçu pour accompagner les ONG françaises et leurs partenaires du Sud et de l'Est dans leurs réflexions et leurs pratiques de partenariat. Issu de la capitalisation des expériences d'ONG, il apporte des éléments de réflexion et des outils méthodologiques utiles pour améliorer des pratiques dans trois domaines : la définition d'une stratégie de partenariat, le renforcement de capacités dans le cadre d'un partenariat et la contractualisation.

DIFFUSION : COORDINATION SUD

14, PASSAGE DUBAIL - 75010 PARIS -

FRANCE - SITE : www.coordinationsud.org

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET SES PARADOXES : DÉRIVES BUREAUCRATIQUES ET NOTABILIAIRES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE

Marie, Alain

Karthala, Paris, 2005, 229 p.

COTE : COTA : 111.5-MAR-C

L'analyse anthropologique d'une douzaine de cas met ici en évidence les paradoxes auxquels, faute d'outils adaptés à leur compréhension, se heurtent sur le terrain les acteurs de la coopération française pour un développement local en Afrique : le besoin proclamé de théorie, mais l'impérative urgence de l'action ; un objectif d'adéquation aux spécificités socio-culturelles, mais leur méconnaissance ; une éthique populiste et démocratique, mais des bureaucraties développementistes propices aux notables et l'ignorance des arcanes politiques locales ; l'obsession de la méthodologie, mais le recours à des modalités de fonctionnement stéréotypées, formalistes et procédurières. Cependant, à chaque étape du programme de développement (conception, suivi, évaluation, capitalisation), le recours délibéré à l'expertise indépendante d'une anthropologie de terrain affranchie des impératifs de l'action pourrait contribuer à lever ces difficultés. De manière constructive, cette étude complète donc l'analyse par des propositions pratiques en ce sens.

DIFFUSION : EDITIONS KARTHALA

22-24 BOULEVARD ARAGO

75013 PARIS - FRANCE

LES COULISSES DU COMMERCE ÉQUITABLE : MENSONGES ET VÉRITÉS SUR UN PETIT BUSINESS QUI MONTE

Jacquiau, Christian

Mille et une nuits, Paris, 2006, 476 p.

COTE : COTA : 115-JAC-C

À la fin des années 1990, le concept de commerce équitable conquiert le grand public avec un produit-phare, le café. Très vite, tout produit se prête à sa version "équitable", l'équitable devient tendance. C'est un petit business qui monte.

Son concept repose sur un triple engagement, celui des producteurs et des consommateurs arbitré par de nouveaux intermédiaires, les "acteurs" de l'équitable : les consommateurs paient "un peu plus cher" un produit acheté à un prix supérieur aux cours mondiaux pour assurer un revenu décent aux petits producteurs du Sud. Les acteurs veillent au respect des normes sociales et environnementales.

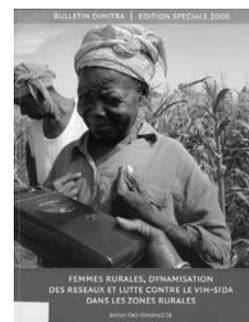
Qu'en est-il de la promesse que les uns et les autres se font ? Les organisations relais et entreprises qui font de l'équitable tiennent-elles leurs engagements ? Qui est vraiment gagnant ? En se donnant à la grande distribution et à quelques transnationales en quête d'honorabilité, les adeptes de la marchandisation de l'équitable ont ouvert la boîte de Pandore. L'auteur nous invite dans l'arrière-boutique d'un secteur méconnu et nous dévoile les dérives et abus commis au nom de l'équitable.

DIFFUSION : LIBRAIRIE SCIENCES-LIVRES - RUE DE LA PAIX, 15 1050 BRUXELLES

FEMMES RURALES, DYNAMISATION DES RÉSEAUX ET LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA DANS LES ZONES RURALES

Projet FAO Dimitra, Bruxelles, 2005, 137 p.

Note : Atelier FAO-Dimitra-CTA, juin 2005



COTE : COTA : 118-DIM-F

Dimitra est un projet d'information et de communication visant à automatiser les populations rurales en développant leurs

chronique de livres

capacités et en facilitant leur accès à l'information. Ce document fait la synthèse de l'atelier FAO-Dimitra / CTA organisé en juin 2005. Il reflète quelques-uns des problèmes les plus urgents auxquels font face les partenaires des deux réseaux. En partageant leurs objectifs et les obstacles rencontrés, les participants à l'atelier ont pu élaborer un plan d'action conjoint fondé sur leurs expériences et leurs meilleures pratiques. Cette publication regroupe de nombreux éléments de l'atelier : les conclusions des séances de travail, les expériences individuelles propres aux partenaires de Dimitra et du CTA, les stratégies d'action futures et les résultats de l'interaction avec les acteurs du développement sont ici présentés.

**DIFFUSION : FAO PROJET DIMITRA
21 RUE BREDERODE - 1000 BRUXELLES
SITE : www.fao.org/sd/dimitra**

AMBIVALENCE AND CONTRADICTION : A REVIEW OF THE POLICY ENVIRONMENT IN TANZANIA IN RELATION TO PASTORALISM

Mattee, A. Z. ; Shem, M.

IIED, Londres, UK, 2006, 40 p.

Coll. : Dossier IIED - Issue paper, n°140

COTE : COTA : 133-MAT-A

La Tanzanie traverse une période de réforme politique prolifique et rapide. Ces réformes affecteront différentes communautés de diverses façons. Ceci témoigne en partie de la difficulté que revêt l'élaboration de politiques au niveau central qui tiennent compte de l'immense diversité des ressources naturelles et de l'environnement tanzaniens mais aussi des multiples façons dont les citoyens tanzaniens assurent leurs moyens de subsistance. Certaines des réformes institutionnelles vont avoir de profondes répercussions sur les moyens de subsistance pastoraux et agropastoraux, la bonne gestion de l'environnement et la cohabitation paisible des communautés. La vive cadence des changements a aussi empêché beaucoup de citoyens de s'impliquer et d'influer sur les options et l'orientation des stratégies proposées par le gouvernement. De ce fait, nombre de communautés ont été laissées à l'écart. C'est le cas notamment des populations rurales et des communautés pastorales et agropastorales parmi elles.

**DIFFUSION : IIED - 3 ENDSLEIGH
STREET - LONDON WC1H 0DD
UNITED KINGDOM - SITE : www.iied.org**

LE TOURISME AUTREMENT

Alternatives économiques

Hors-série, Paris, 2005, 160 p.

Coll. : Hors-Série pratique, n°18

COTE : COTA : 137-ALT-T

Le tourisme "autrement" a le vent en poupe. Parce que nous sommes de plus



en plus nombreux à vouloir ne plus bronzer idiots. Et parce que nous aspirons à passer des vacances plus actives, plus enrichissantes et plus originales, qui nous permettent d'être hors des hordes, pour quelques jours ou pour quelques semaines. Le tourisme "autrement", c'est aussi la volonté d'occuper notre temps de loisirs de manière plus éthique, sans - trop - détruire la planète, tirer profit des inégalités Nord-Sud ou piétiner la culture de l'autre. Les différentes parties du document sont : le tourisme et son impact ; les chartes et labels ; se repérer dans l'offre de voyages (les tour-opérateurs généralistes, les opérateurs du tourisme social, les spécialistes de l'aventure, le tourisme rural, l'écotourisme, le tourisme solidaire, les initiatives étrangères) ; agir pour un autre tourisme (conseils pratiques pour voyager autrement, le relais des comités d'entreprise, monter un projet de tourisme solidaire, les pouvoirs publics : acteurs du tourisme durable, les indicateurs de durabilité).

**DIFFUSION :
ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES
12, RUE DU CAP-VERT - 21800
QUÉTIGNY - FRANCE - SITE :
<http://www.alternatives-economiques.fr>**

ICT4D - CONNECTING PEOPLE FOR A BETTER WORLD : LESSONS, INNOVATIONS AND PERSPECTIVES OF INFORMATION AND COMMUNICATION TECHNOLOGIES IN DEVELOPMENT

Weigel, Gerolf ; Waldburger, Daniele
SDC, Berne, Suisse, 2004, 287 p.

COTE : COTA : 160-WEI-I

Les technologies de l'information et de la communication sont-elles, comme les ordinateurs, les téléphones portables, la radio, la télévision et l'Internet, un instrument capable de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie? Ou vont-elles justement agrandir les inégalités déjà existantes? Ce document nous livre des réponses neuves et parfois surprenantes à ces questions. Afin d'offrir une vue d'ensemble de l'état actuel du débat, des opportunités et des risques des technologies de l'information et de la communication pour le développement (ICT4D), l'ouvrage inclut des listes d'outils, de sites Web et de publications

relatives à une mise en place concrète. Ce livre a la vocation de stimuler l'intérêt et la conscientisation des personnes qui sont en dehors des cercles immédiats des technologies de l'information et de la communication, en particulier ceux qui y sont encore sceptiques.

**DIFFUSION : DDC (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT ET DE LA
COOPÉRATION SUISSE) -
FREIBURGSTRASSE 130 - 3003 BERNE -
SUISSE - SITE : www.sdc.admin.ch**

SOCIOLOGIE DES MÉDIAS

Rieffel, Rémy

ELLIPSES, Paris, 2005, 223 p.

Coll. : Infocomm

COTE : COTA : 163-RIE-S

L'influence des médias dans nos sociétés est aujourd'hui un sujet particulièrement sensible qui ne cesse de faire l'objet de jugements pour le moins contrastés. L'auteur propose à travers cet ouvrage une synthèse claire et précise des connaissances accumulées à ce jour dans ce domaine. On trouvera donc ici non seulement l'étude de l'impact des médias sur la vie politique et sur la culture, sur l'émergence d'une opinion publique, sur les techniques de propagande ou de publicité, mais aussi l'analyse du comportement de ceux qui produisent l'information (les journalistes) et de ceux qui la reçoivent (les publics des médias traditionnels et des technologies de l'information et de la communication).

**DIFFUSION : LIBRAIRIE SCIENCES-
LIVRES - RUE DE LA PAIX, 15
1050 BRUXELLES**

AUDIENCES, PUBLICS ET PRATIQUES RADIOPHONIQUES

Cheval, Jean-Jacques

MSHA, Pessac, France, 2005, 196 p.

COTE : COTA : 163.3-CHE-A

Confrontant des démarches diverses, apportant des résultats quantitatifs et d'autres plus qualitatifs, présentant des interrogations méthodologiques, des universitaires et chercheurs de France et d'Europe ainsi que d'Afrique ont partagé leurs points de vue dans un colloque qui se voulait fondateur d'une dynamique nouvelle des études sur la radio. Le présent volume rend compte de la richesse de ces échanges organisés à Bordeaux, le 30 novembre 2001, à l'initiative du Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Radio (GRER).

**DIFFUSION : LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE
ALPHA - RUE DE TERMONDE, 140-142
1083 BRUXELLES**

A VOUS L'ANTENNE ! : PRÉCIS DE JOURNALISME RADIO

De Maeseneer, Paul

Nouveaux Horizons, Paris, 2004, 233 p.

COTE : COTA : 163.3-DEM-A

chronique de livres



Dans la plupart des pays en développement, la radio constitue le moyen de communication de masse le plus répandu et le plus accessible. A ce titre, elle est un puissant agent du changement et du développement. Mais, comme ailleurs dans le monde, son pouvoir et son influence dépendent de sa crédibilité et de son haut niveau de professionnalisme. Ce manuel traite des techniques professionnelles du journalisme radio dans le contexte des sociétés en développement. Guide théorique et pratique, il ne prétend pas imposer des règles, mais offrir un ensemble de conseils utiles à partir desquels chaque journaliste doit faire appel à sa propre créativité. Un excellent outil de travail pour les étudiants en journalisme et pour les journalistes de radio désireux d'améliorer leurs qualifications professionnelles.

DIFFUSION : LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE ALPHA – RUE DE TERMONDE, 140-142 1083 BRUXELLES

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE ET L'ÉDUCATION EN AFRIQUE : ÉTUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, LE RWANDA, LE SÉNÉGAL, LE BURKINA FASO ET LE MAROC

Zacharie, Arnaud ; Ruiz, Maria ; Zé, Oumou
CWBCI, Bruxelles, 2006, 175 p.



COTE : COTA : 170-ZAC-O

Cette étude vise à dresser un diagnostic de la situation du système éducatif dans cinq pays d'Afrique (RDC, Rwanda, Sénégal, Burkina Faso et Maroc) en rapport avec les indicateurs de développement internationaux, et plus particulièrement les Objectifs du millénaire pour le développement. L'objectif de ce travail est de dresser un bilan des politiques

éducatives dans les pays ciblés, d'analyser leur évolution et leur impact en regard des indicateurs de développement internationaux, d'améliorer l'intégration des Objectifs du millénaire dans les politiques de coopération internationale et de mettre en lumière les éventuelles limites de ces indicateurs internationaux.

DIFFUSION : CWBCI – 2 PLACE SAINCTECLETTE, 1080 BRUXELLES

COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES : AIDER LES PAYSANS À MIEUX SE POSITIONNER SUR LES FILIÈRES AGRICOLES

Ngang Fru, François
CTA, INADES, Wageningen, Pays-Bas, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2005, 5 cahiers + introduction

Coll. : Les Dossiers de développement Agripromo (DDA), n°4

COTE : COTA : 401.4-NGA-C

Ce document est composé de 5 fascicules : petit bilan critique de la commercialisation des produits agricoles africains ; les produits agricoles africains et le libre échange international (analyse des enjeux, des avantages et des contraintes des normes de production et des règlements internationaux sur la commercialisation des produits agricoles africains) ; la commercialisation au niveau local : des acteurs et des stratégies (comment les paysans s'organisent pour faire face à la libéralisation des filières agricoles et au désengagement de l'Etat, le rôle des mouvements coopératifs) ; des paysans s'organisent pour commercialiser leurs produits (comment des petits producteurs s'organisent pour mieux produire et mieux vendre avec l'aide des ONG et des Etats et quelles sont les perspectives pour améliorer la commercialisation dans le contexte mondial) ; pour aider les producteurs à améliorer leurs stratégies commerciales (pistes à explorer pour résoudre certaines des difficultés soulevées dans les autres parties du dossier).

DIFFUSION : CTA - POSTBUS 380 6700 AJ WAGENINGEN – PAYS-BAS SITE : www.cta.int

LAND AND WATER RIGHTS IN THE SAHEL : TENURE CHALLENGES OF IMPROVING ACCESS TO WATER FOR AGRICULTURE

Cotula, Lorenzo
IIED, Londres, UK, 2006, 92 p.

Coll. : Cahiers IIED - Issue paper, n°139

COTE : COTA : 402-COT-L

L'étude entend appuyer la réflexion permanente sur la meilleure façon d'aborder les enjeux soulevés par l'interface entre les droits à l'eau et au foncier, aussi bien qu'un processus à plus long terme de

débat politique et d'échange d'expériences autour de ces questions au Sahel. Ce processus (le "Groupe d'apprentissage de la gouvernance de l'eau au Sahel") implique tout un éventail d'acteurs qui cherchent à améliorer l'accès à l'eau et il se penchera sur des façons pratiques de tenir compte des enjeux fonciers dans les programmes hydrauliques. L'étude se concentre sur deux domaines-clés de

l'interface entre les droits au foncier et à l'eau : l'irrigation et les points d'eau pastoraux. Elle explore également certaines questions clés concernant les liens entre le droit à l'eau, au foncier et aux autres ressources naturelles dans le contexte des zones humides de haute valeur. L'étude se concentre sur le Sahel, en particulier le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

DIFFUSION : IIED – 3 ENDSLEIGH STREET – LONDON WC1H 0DD UNITED KINGDOM – SITE : www.iied.org

NEW ACTORS AND LAND ACQUISITION AROUND LAKE BAZÉGA, BURKINA FASO

Ouédraogo, Sayouba
IIED, Londres, UK, 2006, 44 p.

Coll. : Issue Paper, n°138

COTE : COTA : 402-OUE-N

Au Burkina Faso, les terres rurales non aménagées, notamment les bas-fonds fertiles, sont en train d'être approprié par de nouveaux types d'agriculteurs appelés "nouveaux acteurs". Chargés de moderniser l'agriculture à partir de l'agro-business avec le soutien politique des pouvoirs publics, ces nouveaux acteurs sont très souvent des agents en activité ou à la retraite des secteurs public et privé, des commerçants et des hommes politiques des principaux centres urbains et des ruraux ayant fait fortune dans l'élevage ou le commerce. Le choix stratégique des pouvoirs publics d'associer les nouveaux acteurs au premier plan des rapports à la terre rurale, leur évite une prise directe avec les règles coutumières de gestion foncière. Cette option offre, à travers de nouvelles mises en relation des régimes fonciers moderne et coutumier, des champs de rapports renouvelés entre ville et campagne, entre citadins et ruraux, entre agriculture moderne et agriculture traditionnelle. Ce rapport observe ces rapports autour du lac Bazèga, au centre-sud du Burkina Faso, où de nombreux domaines arboricoles sont l'initiative d'opérateurs privés depuis quelques décennies.

DIFFUSION : IIED – 3 ENDSLEIGH STREET – LONDON WC1H 0DD UNITED KINGDOM – SITE : www.iied.org

chronique de livres

L'ÉCONOMIE SOCIALE DE A À Z

Alternatives économiques Hors-série,
Paris, 2006, 232 p.

Coll. : Hors-Série Pratique, n°22

COTE : COTA : 601-ALT-E

De nombreuses entreprises poursuivent d'autres objectifs que d'enrichir des actionnaires. Coopératives de production, banques mutualistes et coopératives, mutuelles d'assurance ou de santé sont certes tenues d'équilibrer leurs

comptes pour assurer leur pérennité, mais leur réussite montre en actes que la force du nombre peut se révéler plus forte que le pouvoir du capital. Présenté sous la forme d'un dictionnaire cet ouvrage approfondira vos connaissances en matière d'économie sociale et de sociologie. Vous y trouverez entre autres les définitions de "association gestionnaire", "économie alternative", "mécénat d'entreprise" etc...

DIFFUSION : ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES - 12, RUE DU CAP-VERT

21800 QUÉTIGNY – FRANCE – SITE :

<http://www.alternatives-economiques.fr>

formations / événements

[FORMATIONS]

Du 2 octobre au 18 novembre 2006 au sein de l'Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)
CONCEVOIR ET PILOTER DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT : OUTILS ET MÉTHODES PUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES. FORMATION INTERNATIONALE

La formation vise à apporter des méthodes et des techniques pour mieux identifier les projets et programmes de développement, les piloter et en évaluer l'impact.

INFORMATIONS : AIDEP ASBL 1, PLACE MONTESQUIEU, BTE 17 B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
TÉL. : +32-10-47 45 42 FAX : +32-10-47 29 52 EMAIL : aidep@sped.ucl.ac.be
SITE WEB :

<http://www.sped.ucl.ac.be/AIDEP/aidep.htm>

VENDREDI 6 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE 2006 À L'ESPACE BELVAUX (LIÈGE)

La Finance contre les Peuples
Session résidentielle de formation
Organisée par le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde)
Sujets traités : l'économie internationale, la problématique de la dette et des institutions financières internationales, les alternatives.

INFORMATIONS : JÉRÔME OLLIER
(04)226 62 85 OU 0472/ 309 803
OU jerome@cadtm.org

DU 16 AU 31 OCTOBRE 2006-09-06 "LOW-COST HOUSING ANS SUSTAINABLE DEVELOPMENT" A L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE – ENSAG

INFORMATIONS : CRATERRE-ENSAG
CENTRE INTERNATIONAL DE LA

CONSTRUCTION EN TERRE –
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE
INTERNATIONAL CENTRE FOR EARTH
CONSTRUCTION – NATIONAL SUPERIOR
SCHOOL OF ARCHITECTURE OF
GRENOBLE BP 53, MAISON LEVRAT,
PARC FALLAVIER, F-38092
VILLEFONTAINE CEDEX, FRANCE
TÉL. : +33 (0) 474 95 43 91
FAX : +33 (0) 474 95 64 21

LES VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 OCTOBRE 2006

L'UTILISATION DES MÉDIAS EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Ce module vise à mieux comprendre les médias pour mieux les choisir, mieux les exploiter, mieux les concevoir dans une perspective d'éducation au développement.

COMMENT S'INSCRIRE ? VEUILLEZ CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION PAR COURRIER OU PAR FAX À ANNICK HONOREZ : annickhonorez@iteco.be

15 – 16 NOVEMBRE 2006 SUBVENTIONS EUROPÉENNES : COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, DROITS DE L'HOMME, RELATIONS INTERNATIONALES

Cette formation sera centrée sur les subventions européennes pour des projets menés hors des 25 Etats Membres de l'Union Européenne.

Grâce à ces journées vous pourrez :

- Distinguer les divers types de subventions européennes à

l'extérieur de l'Union européenne :

- Programmes régionaux : ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), Amérique Latine et Asie, MEDA Bassin Méditerranéen, Nouveaux Etats Indépendants, Europe du Sud-Est, et aussi échanges UE-Etats-Unis, Australie, Canada...

- Programmes thématiques : démocratie et droits de l'homme, co-financement

des ONG de développement, aide alimentaire, environnement et forêts, mines antipersonnel, femmes, santé...

- Aide humanitaire

- Identifier le(s) programme(s) de subvention le(s) plus pertinent(s) et utile(s) pour votre organisation et pour vos projets

- Se préparer aux programmes et procédures 2007-2013

- Organiser et planifier vos démarches

- Découvrir les 20 critères de sélection de l'UE

- Développement votre projet européen de manière optimale : objectifs, activités, partenaires, budget, résultats, en utilisant les concepts de "gestion de cycle de projet"

- Trouver des partenaires

- Remplir les formulaires

Les journées font alterner présentations, échanges et ateliers.

INFORMATIONS : ID'S ASBL RUE SAINT-GEORGES 99 À 1050 BRUXELLES – BELGIQUE TÉL. / FAX : +32 (0) 2 735 13 01
EMAIL : info@idseurope.org

16 ET 17 NOVEMBRE 2006 LES MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

Module organisé par ITECO, Centre de formation pour le développement.

Objectifs : Permettre aux animateurs :

- de visualiser globalement les différents éléments et étapes à tenir en compte dans la conception d'une stratégie éducative
- d'expérimenter des activités d'animation s'appuyant sur des techniques et supports diversifiés d'élaborer des critères pour le choix des techniques en fonction des objectifs définis et du profil du public concerné

INFORMATIONS: CORINNE MOMMEN : corinnemommen@iteco.be

formations / événements

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2006 À TOURS RENCONTRES RÉGIONALES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Cette manifestation a pour dessein de réunir le plus grand nombre de ceux qui, notamment en région Centre, agissent en ces domaines (organisations non gouvernementales, collectivités territoriales, établissements publics) dans le but de favoriser l'échange de vues et d'expériences autour d'une problématique d'intérêt commun (en l'occurrence, "la dimension culturelle des actions de coopération internationale"). A, cet effet, quatre ateliers seront organisés en parallèle sur les thèmes

suivants :

- la francophonie : littérature et éducation,
- la jeunesse et l'interculturalité ;
- la protection et la valorisation du patrimoine ;
- la coopération artistique

INFORMATION : DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE, SERVICE EUROPE ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : TIFFANIE ROUSSEAU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE 9 RUE SAINT-PIERRE LENTIN

45041 ORLÉANS CEDEX 1

TÉL. : 02 38 7 30 30 FAX : 02 38 70 31 18

SITE WEB : <http://www.regioncentre.fr>

AVRIL-MAI 2007 SYSTÈMES D'INFORMATIONS SANITAIRES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

Objectif: structurer et organiser l'information sanitaire.

Organisation : Département de Biostatistique de l'École de Santé Publique de l'ULB, AEDES et le CEMUBAC.

INFORMATIONS: Mlle BÉNÉDICTE VARACHE DÉPARTEMENT DE BIostatistique, UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, CAMPUS ÉRASME – C.P. 598 ROUTE DE LENNIK 808, B-1070 BRUXELLES BELGIQUE,

TÉL. : +32 (0)2 555 40 47 +32 (0)2 555 40 72

FAX : +32 (0)2 555 40 12

EMAIL : labostat@ulb.ac.be

JANVIER 2007 – JUIN 2008

DSA – "ARCHITECTURE DE TERRE"

DSA "Architecture de terre" est une formation post-master valorisée par un diplôme national de spécialisation et d'approfondissement, délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication. La formation s'inscrit dans les activités de la Chaire UNESCO "Architecture de terre", visant la mise en place de programmes d'enseignement avec des organismes de formation existants,

afin d'accélérer la diffusion des savoirs scientifiques et techniques sur l'architecture de terre.

CONTACT : CRATERRE – EAG – FORMATION DSA-TERRE BP 2636 38036

GRENOBLE CEDEX 2 – FRANCE

TÉL. : +33 (0) 4 76 69 83 35

FAX : +33 (0)4 76 69 83 69

EMAIL : craterre@grenoble.archi.fr

SITE WEB : <http://www.craterre.archi.fr>

FORMATIONS DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Sur 2 jours : 9 et 10 octobre : Le soleil en habitat collectif - Eau Chaude Solaire programme

Sur 1 jour : 14 novembre : Le soleil en habitat collectif - Eau Chaude Solaire programme

11, 12 et 13 octobre : Le projet

photovoltaïque raccordé au réseau

16, 17 et 18 octobre : Soleil et discours architectural

15 novembre : Eau chaude solaire, chauffage solaire et photovoltaïque

16 et 17 novembre : Confort d'été et climatisation solaire dans les bâtiments tertiaires

13 décembre : Conception de bâtiments à très faible consommation d'énergie

14 décembre : L'utilisation rationnelle de l'énergie passé à l'acte ! Norme minergie et démarche Negawatt

15 décembre : Pourquoi se décider en faveur d'une solution solaire pour les bâtiments ?

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04 79 26 44 33 OU grosjean@ines-solaire.fr OU www.ines-solaire.fr

INES - INSTITUT NATIONAL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PARC TECHNOLOGIQUE DE SAVOIE TECHNOLAC BP 258

73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX

SITE WEB : www.ines-solaire.com

LE MONDE SELON LES FEMMES PROPOSE 8 JOURNÉES DE FORMATION, GENRE EN 2006-2007

Samedi 21 octobre 2006 de 9h30 à 16h.

Introduction au concept de Genre (idem suivante)

Jeu 16 novembre de 9h30 à 16h

Introduction au concept de Genre (idem précédente)

Mardi 21 novembre de 9h30 à 16h.

Genre et plaidoyer politique - instruments juridiques internationaux (*)

Mardi 12 décembre 2006 de 9h30 à 16h.

Outils d'analyse Genre (*)

Vendredi 26 janvier 2007 de 9h30 à 16h.

Genre et éducation au développement, stratégies et changement (*)

Mardi 20 février 2007 de 9h30 à 16h.

Genre et économie (*)

Vendredi 23 mars de 9h30 à 16h.

Genre et communication (*)

Vendredi 20 avril 2007 de 9h30 à 16h.

Genre et droits reproductifs et sexuels (*)

Mardi 22 mai 2007 de 9h30 à 16h.

Genre et Sida (*)

(*) La participation à la première journée sur l'introduction

générale au concept de genre est requise (ou un équivalent).

Des formations à la carte peuvent être organisées à la demande de groupes ou d'organisations (liste sur le site web).

Lieu : Bruxelles (le lieu précis sera communiqué aux personnes inscrites)

La participation aux 8 modules donne droit à une attestation.

Inscription via le site web www.monde-femmes.org ou par téléphone.

INFORMATIONS : LE MONDE SELON LES FEMMES ASBL 18 RUE DE LA SABLONNIÈRE B-1000 BRUXELLES BELGIQUE

TÉL 32 2 223 05 12 - FAX 32 2 223 15 12

SITE WEB : <http://www.mondefemmes.org/>

18 NOVEMBRE 2006

FORMATION DE GROUPES ET DE PERSONNES INDIVIDUELLES AYANT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

L'association sans but lucratif ADI (Aide au Développement International) organise une

formation destinée aux groupes ou personnes individuelles ayant des projets à destination du Sud ou projetant d'en avoir.

Les sujets suivants seront abordés sous forme de modules:

- L'interculturel et les relations entre les peuples ;
- L'introduction à la coopération au développement ;
- Le projet, sa structuration, sa pertinence (les notions suivantes seront abordées : planification par objectif - gestion du cycle de projet, approche participative, la place des partenaires dans les projets, la mise en œuvre du projet, la pérennité);
- La logistique et la vie des projets (santé, hygiène, démarches administratives, communication,...)

A cette occasion, nous collaborerons avec d'autres organismes, cela nous permettra d'apporter une diversité de sujets.

INFORMATIONS : BENOÎT MICHAUX, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CEL : 0474 408 672 - info@asbl-adi.org, www.asbl-adi.org

formations / événements

[EVÉNEMENTS]

12 ET 13 OCTOBRE 2006 À ARRAS "LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUS LE REGARD DES SCIENCES ET DE L'HISTOIRE : DE LA RÉFLEXION AUX PRATIQUES ÉDUCATIVES"

Colloque organisé par l'IUFM Nord-Pas de Calais, L'IUFM de Poitou-Charentes, le laboratoire EPISTEME de l'Université Bordeaux 1 et avec le soutien du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation.

INFORMATIONS : IUFM NORD – PAS DE CALAIS 2 BIS, RUE PARMENTIER 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TÉL. : 03 20 79 87 15 FAX : 03 20 79 86 01
EMAIL : Dominique.tissoires@lille.iufm.fr

23-27 OCTOBRE 2006 À MONBASA - KENYA CONGRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES MÉDICAUX AFRICAINS

Le 10^e Congrès biennal de l'Association pour l'information et les bibliothèques de santé en Afrique (AIBSA) / Association for Health Information and Libraries in Africa (AHILA) se tiendra du 23 au 27 octobre 2006 à Mombasa au Kenya.

L'association souhaite que les Francophones des pays du Nord et du Sud participent massivement à cette rencontre, qui se tiendra en français et en anglais.

Thème du colloque : Objectifs de développement du millénaire et accès à l'information en santé en Afrique
Sous- thèmes :

- TIC et information en santé au 21^e siècle
- Maîtriser l'information en santé pour réduire la pauvreté
- Documentation et reformulation de l'information en santé
- Marketing des ressources informatives en santé
- Gestion de l'information pour la santé en Afrique

INFORMATIONS : NANCY KAMOU KENYA MEDICAL RESEARCH INSTITUTE PO BOX 54840 – 00200 NAIROBI, KENYA
TÉL. : +254 20 71 36 78
EMAIL : kemrilib@healthnet.or.ke

25-27 OCTOBRE 2006 ROME, ITALIE LE CONGRÈS MONDIAL SUR LA COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Démontrer que la communication pour le développement représente un facteur essentiel pour répondre aujourd'hui aux défis les plus urgents dans le domaine du développement et, de ce fait, qu'elle devrait être intégrée davantage encore dans la politique et la pratique en matière

de développement : voilà ce sur quoi se concentrera le premier Congrès mondial sur la Communication pour le Développement.

INFORMATIONS : (<http://www.devcomm-congress.org>) OU DEVELOPMENT COMMUNICATION DIVISION (DIVISION COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT) THE WORLD BANK GROUP 1818 H STREET NW, MSN U11-1106 WASHINGTON D.C. 20433 FAX: +1 (202) 522-2654 OU SUSTAINABLE DEVELOPMENT DEPARTMENT FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION VIALE DELLE TERME DI CARACALLA 00100 ROME, ITALY FAX: +39 (06) 5705 3801

8 ET 9 NOVEMBRE 2006 À PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES – FRANCE

1er Salon Professionnel Européen de la Performance Énergétique et du Développement Durable des Bâtiments
INFORMATION : EMAIL :
alain.sevanche@isidom.com.r.mrcx.com

DU 9 AU 15 OCTOBRE 2006 À URUMQI, CHINE CONFÉRENCE INTERNATIONALE EAU, ECOSYSTÈMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ZONES ARIDE ET SEMI-ARIDE

Organisée par : Université du Xinjiang-Chine, Université de Téhéran – Iran et l'École pratique des Hautes Etudes – France

Dans les zones arides et semi-arides la question de la ressource en eau, sa sauvegarde et ses usages constituent un enjeu majeur. Depuis des millénaires, les sociétés vivant dans ces zones vulnérables ont dû construire des savoirs et développer des techniques adaptées. Face à la croissance démographique et aux besoins alimentaires, la pression sur la ressource en eau est de plus en plus grande et révèle de nouvelles tensions qu'il est urgent d'étudier. Les objectifs de cette conférence internationale sont à la fois : - d'établir un état des lieux de la ressource en zones arides et semi-arides - de proposer un panorama des évolutions des techniques et des pratiques agricoles, - d'analyser dans une perspective historique, empirique et théorique la relation homme/eau.

INFORMATIONS : SCHNEIER-MADANES GRACIELA / CNRS TÉL. : +33 1 44 96 40 00 FAX : +33 1 44 96 53 90

DU 13 AU 17 NOVEMBRE À MONTPELLIER – LANGUEDOC – ROUSSILLON 6IÈME SEMAINE DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES À L'UNIVERSITÉ

Initiée par le Haut conseil de la coopération internationale (HCCI), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le MENESR, en 2001, la semaine de la coopération et de la solidarité internationale de la solidarité. En 2006, à l'initiative de l'Université Montpellier 1, elle réunira sur plusieurs sites universitaires du Languedoc-Roussillon, tous les établissements et les institutions membres du Pôle Universitaire Européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, ainsi que le Centre Hospitalier Régional et Université (CHR&U) et le CROUS.

INFORMATIONS : CELLULE DE COORDINATION DE LA SEMAINE INTERNATIONALE 2006 PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE MONTPELLIER ET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON 163, RUE AUGUSTE BROUSSONNET F – 34090 MONTPELLIER
TÉL. : +33 (0) 4 67 41 68 43
FAX : +33 (0) 4 67 41 93 34
EMAIL : semaine-internationale-2006@univ-montp1.fr

17TH- 18TH OF NOVEMBER 2006 – RIO DE JANEIRO INTERNATIONAL RIO 6 – WORLD CLIMATE & ENERGY EVENT LAREF 2006 – LATIN AMERICA RENEWABLE ENERGY FAIR

Rio 5, a follow-up to the successful RIO 5, RIO 3 and RIO 02 – World Climate & Energy Events, is being held to implement renewable energies as the energy supply of the future. The event brings together leading experts from science, industry and politics to report on latest research results, demonstrate new products and services, present successful policies and implementations, and show access to project financing via governmental policies, utility funds and international carbon trading, and form effective networks.

CONTACT : RIO 6 – LAREF – ORGANIZATION OFFICE A/C PML, AV. RIO BRANCO, 25 – 18^o ANDAR 20093 – 900 RIO DE JANEIRO – RJ, BRAZIL
TÉL. : (+55-21) – 22 23 26 81 (+55-21) – 22 11 50 26
FAX : NEW : (+55-21) – 25 18 30 19
OLD (+55-21)-25 18 22 20
EMAIL : info@rio6.com
SITE WEB : <http://www.rio6.com>

27 – 28 – 29 NOVEMBRE 2006 SIÈGE DU CRÉDIT AGRICOLE S.A, 91 BOULEVARD PASTEUR, PARIS 15E QUEL CADRE POUR LES POLITIQUES AGRICOLES, DEMAIN, EN EUROPE ET DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ?

Programme :

Lundi 27 novembre : Les prévisions de marché à moyen terme

formations / événements

Quelles ruptures possibles pour l'offre et la demande agricoles mondiales ?

Quelles conséquences pour l'agriculture européenne ?

Mardi 28 novembre :

Quel avenir pour l'agriculture au regard de l'évolution des sociétés européennes contemporaines ?

Union européenne / Afrique, Caraïbes, Pacifique : APE et marchés régionaux

INFORMATIONS : NOTRE EUROPE :

SITE WEB : www.notre-europe.asso.fr

TÉL. : (+33) 01 44 58 97 97

FARM : SITE WEB : www.fondation-farm.org

TÉL. : (+33) 01 57 72 07 19

7, 8 Y 9 DE DICIEMBRE 2006

VITORIA-GASTEIZ (ESPANA)

III CONGRESO DE EDUCACION PARA EL DESARROLLO

Han pasado diez años desde la celebración del último congreso. El mundo ha cambiado notablemente. La globalización neoliberal está marcando tendencias muy preocupantes que afectan a todos los ámbitos, también a los de educación y solidaridad. Nos movemos en un contexto poco favorable al trabajo en torno a la interculturalidad, a la ciudadanía global, a la educación como derecho humano, a la equidad y la justicia, a la democracia y la participación, a la conciencia crítica y a la acción comprometida. Pero al mismo tiempo, estamos en un período interesante para analizar nuestros discursos y

nuestras prácticas, para definir cuáles podrían ser las líneas prioritarias y cuáles las claves que nos permitan profundizar en la idea de una educación crítica y transformadora.

En el contexto local, la aprobación de la LOE el pasado mes de abril nos sitúa en un marco donde apreciamos incertidumbres pero donde también identificamos una serie de oportunidades que tendríamos que ser capaces de aprovechar. La reflexión en torno a todos estos elementos que interactúan y conectan lo global con lo local será el eje conductor de este III Congreso de Educación para el Desarrollo al que os invitamos a participar.

El Congreso está enmarcado en un proyecto más amplio llamado EducAcción presentado en consorcio por las siguientes organizaciones: HEGOA (País Vasco), ACSUR -Las Segovias. (Madrid, Asturias), ASAL (Roma) Associazione Studi America Latina
INFORMACION: HEGOA BIBLIOTECA DEL CAMPUS DE ALAVA APDO. 138 · NIEVES CANO, 33 01006 VITORIA-GASTEIZ
TFNO.: +34 945 01 42 87 - +34 945 01 42 88 FAX: +34 945 01 42 87
EMAIL : educaccion@hegoa.info

14 - 16 DÉCEMBRE 2006

SÉMINAIRE SUR LE VIEILLISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : BATÎR DES PONTS POUR CONCEVOIR

DES PROGRAMMES DE RECHERCHE INTÉGRÉS

Ce séminaire est organisé par le Comité de l'UIESP sur le Vieillessement dans les pays en développement, le Centre latino-américain de démographie (CELADE), le Réseau de recherche sur le vieillissement en Amérique Latine et dans les Caraïbes (REALCE) et le Réseau de chercheurs sur le vieillissement dans les pays en développement de l'université du Michigan et se tiendra à Santiago du Chili.

"Le séminaire rassemblera des chercheurs du monde entier et les organisateurs feront en sorte que toutes les régions soient représentées. Le programme scientifique cherchera à susciter des discussions interdisciplinaires sur les processus sur les processus de vieillissement, à comparer différents types de conceptions d'études pour le recueil des données, à partager les informations et les approches sur les problèmes-clés, à diffuser et encourager l'utilisation des sources en tirant profit des résultats de la recherche dans les pays développés ou en développement. Le séminaire vise à ce que les discussions autour de thèmes communs débouchent sur la formation de groupes de travail dont émergeront de nouveaux programmes de recherche intégrés sur le vieillissement dans les pays en développement.

INFORMATIONS :

SITE WEB : <http://iussp.org>

NOUVELLE PUBLICATION DE L'INSTITUT PANOS PARIS (IPP)

La restructuration de l'espace radiophonique arabe Palestine, Liban, Syrie, Jordanie et Egypte par Olfa Lamloum

La présente étude, réalisée par Mme Olfa Lamloum, entre mai et novembre 2005, et portant sur cinq pays du Machreq : la Palestine, le Liban, la Syrie, la Jordanie et l'Egypte, traite des évolutions récentes de l'espace radiophonique arabe. Elle présente tout particulièrement les nouvelles législations qui l'organisent et dresse un panorama des nouvelles radios privées apparues depuis le début des années 2000. Loin de prétendre à l'exhaustivité, elle ambitionne de saisir plus particulièrement les enjeux et les tendances globales de la restructuration en cours du paysage radiophonique et ses conséquences dans une région longtemps rétive au pluralisme médiatique.

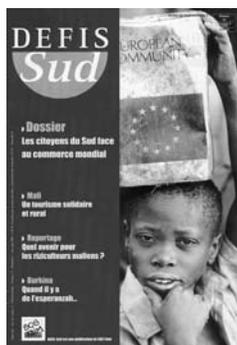
INFORMATIONS : PASCAL BERQUÉ,
DIRECTEUR DU PROGRAMME MED EN
MED / MEDIAS EN MÉDITERRANÉE

Pascal.berque@panosparis.org

SITE WEB : www.panosparis.org

**NOUVELLE ÉDITION DE DÉFIS SUD N°73
LES CITOYENS DU SUD FACE AU
COMMERCE MONDIAL**

Comment les citoyens du Sud peuvent-ils influencer les politiques



on nous informe

commerciales de leurs gouvernements ? L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est une institution très critiquée, sur tous les continents. Mais dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ce sont surtout les Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne qui préoccupent. En Amérique latine, les critiques du néo-libéralisme se concentrent essentiellement sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Partout, le débat existe entre ceux qui veulent réformer le commerce international en y participant, et ceux qui refusent de "jouer le jeu", Défis Sud fait le bilan des points de vue contrastés, entre "réformistes" et "refuzniks".

CETTE ÉDITION DE DÉFIS EST DISPONIBLE AU PRIX DE 4€ EN S'ADRESSANT À : DÉFIS SUD, RUE AUX LAINES 4 À 1000 BRUXELLES - BELGIQUE,
EMAIL : d.sud@sosfaim.be

on nous informe

10^{ÈME} ÉDITION DE DYNAMIQUES PAYSANNES

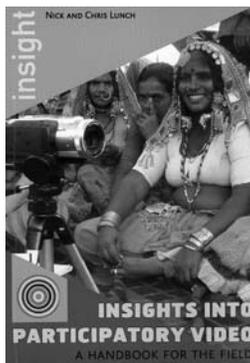
Les marchés de bétail autogérés : un exemple béninois

Innovation paysanne béninoise lancée par les éleveurs de Gogounou au nord Bénin, les Dynamiques Paysannes est une publication gratuite de SOS Faim diffusée en trois langues (français, anglais, espagnol).

VOUS POUVEZ L'OBTENIR SOIT VOUS ADRESSANT À info-belgique@sosfaim.org OU FAX : 32 2 514 47 77), SOIT LA TÉLÉCHARGEANT SUR LE SITE WEB DE SOS FAIM www.sosfaim.org.

VIENT DE PARAÎTRE : INSIGHTS INTO PARTICIPATORY VIDEO. A HANDBOOK FOR THE FIELD (NICK AND CHRIS LUNCH)

Un guide pratique en anglais pour mettre en œuvre des projets de vidéo participative. Un outil pour un changement social positif, qui renforce les marginalisés et encourage individus et



communautés à prendre le contrôle de leur destin. Une publication de Insight Informations : CHRIS LUNCH, DIRECTOR INSIGHT, E. clunch@insightshare.org, T: +33 (0)468 249627, W: www.insightshare.org

SITE WEB : www.insightshare.org

Pour une large diffusion de vos:

- appels à communication/ contribution
- appels d'offre

- propositions de bourse

- colloques, séminaires...

- publications...

sur notre site, rubrique: infosgemdev;

il vous suffit de nous envoyer

l'information à : gemdev@univ-paris1.fr

VIENT DE SORTIR DE PRESSE UN NOUVEAU NUMÉRO DE LA REVUE "ALTERNATIVES SUD" CHANGEMENTS CLIMATIQUES IMPASSES ET PERSPECTIVES. POINTS DE VUE DU SUD EDITIONS SYLLEPSE - CENTRE TRICONTINENTAL VOL. XIII (2006), N° 2

POUR COMMANDER UN EXEMPLAIRE OU PRENDRE UN ABONNEMENT, CLIQUEZ SUR www.cetri.be OU S'ADRESSER À :

vente-abonnement@cetrib.be

TÉL: 32/(0)10/48.95.60

FAX: 32/(0)10/48.95.69

offres d'emploi

ÎLES DE PAIX ENGAGE UN(E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Tâches et responsabilités :

- gestion du secrétariat du Secrétaire Général ;
- gestion du secrétariat du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale

Profil : formation supérieure (Bac+2 min), maîtrise parfaite du français, bonnes connaissances du néerlandais et de l'anglais, maîtrise des principaux outils bureautiques, rédaction et communication impeccables, rigueur, sens de l'organisation et de la concertation, autonomie et réactivité.

DOSSIER DE CANDIDATURE AVEC LETTRE DE MOTIVATION ET CV SONT A ENVOYER PAR POSTE OU PAR EMAIL À ÎLES DE PAIX ASBL, MARTINE HANSOTTE, RUE DU MARCHÉ 37, 4500 HUY (REF : SSG), martine.hansotte@ilesdepaix.org

MÉDECINS DU MONDE BELGIQUE ENGAGE :

1) UN(E) EXPERT(E) TECHNIQUE (RDC)

Formation/compétences : Ingénieur industriel, Ingénieur en mécanique auto. Connaissances en radio, entretien de véhicules, informatiques. Expérience : Minimum 3 ans en ONG

dans des missions à l'étranger, comprenant au moins une expérience conséquente en RDC ou autres pays d'Afrique centrale.

Aptitudes : Organisateur et esprit d'initiative. Sachant travailler sous pression. Esprit d'équipe mais aussi autonome.

Langue : Français.

2) UNE(E) COORDINATEUR/RICE MÉDICAL (MALI)

Formation : Médecine générale + médecine tropicale et/ou santé publique.

Expérience : 2 ans minimum en ONG, de préférence en Afrique centrale + expérience en santé reproductive.

Statut : Répondant aux conditions de coopérant ONG-DGCD

Aptitudes : Autonomie (+++), Diplomatie (+++) directivité (++) , sens de la négociation.

Informatique : Maîtrise du package MS Office + logiciels EPI + e-mail.

Langues : Français + anglais.

3) UNE NUTRITIONNISTE (RDC)

Formation : Nutrition + Santé Publique et/ou Médecine tropicale.

Expérience : 2 ans minimum en ONG, de préférence en Afrique centrale + expérience en projets nutritionnels indispensables.

Statut : Salarié

Aptitudes : forte capacité de négociation, capacité à vivre en brousse, bonne résistance au stress, diplomate, consensuel, expérience RDC indispensable, résistance à l'isolement.

Informatique : Maîtrise du package MS Office + logiciels EPI + e-mail

Langue : français.

CV A ENVOYER À MÉDECINS DU MONDE-BELGIQUE, RESSOURCES HUMAINES, 216, RUE DE MÉRODE 1060 BRUXELLES

TÉL : ++ 32 (0) 2 648 69 99

FAX : ++ 32 (0) 2 648 26 96

ressources.humaines@medecinsdumonde.be